

CHAPITRE IX

LES FORCES POLITIQUES

Forces politiques. Le terme recouvre les puissances animatrices réelles plus que formelles du champ politique algérien. Elles se différencient des pouvoirs intégrés directement au système politique, ces forces institutionnalisées que sont le parti, l'UGTA et les autres organisations de masse, traitées antérieurement.

Les pouvoirs de fait ne posent guère de problème de repérage, en raison tant de leur masse ou présence que de leurs actions et interventions, c'est-à-dire de leur poids politique. Mais leur classification demeure malaisée ; simplement parce que les critères à notre disposition ne permettent pas d'estimations assez souples. Le binôme tradition-modernité, de plus en plus décrié au point d'être rejeté par l'analyse contemporaine¹, n'est souvent que la couverture d'une dichotomie idéologique entre forces conservatrices et forces révolutionnaires, quand il n'est pas le paravent derrière lequel se maintient un système de domination des formes de dépendance structurelle. Jacques Berque, démontrant de son côté que les nations nouvelles subissaient moins l'éclatement entre ces deux pôles qu'elles ne les faisaient servir à un même dessein, établissait que la modernisation pouvait fort bien, soit passer par un ressourcement préalable, soit utiliser et transcender des données anciennes moins négatives qu'il n'y paraissait de l'extérieur (de l'Occident colonisateur). La confrontation entre deux termes perdait donc une grande part de son efficacité scientifique. Pas totalement, parce que dans toute société

1. Cf. les remarques d'A. LAROUÏ, « Tradition et traditionalisation. Le cas du Maroc » in A. ABDEL-MALEK, A.-A. BELAL, H. HANAÏ, *Renaissance du monde arabe*, Gembloux, Duculot, Alger, SNED, 1972. Voir aussi les travaux critiquant les rapports tradition-modernité dans le contexte propre non pas à un Etat mais au système international, et plus précisément à l'impérialisme. Les modernistes ne sont souvent que les diffuseurs d'une idéologie externe et les agents quelquefois inconscients de la domination capitaliste mondiale ; cf., entre autres, Samir AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1971, 2^e éd. ; T. DOS SANTOS, « La crise de la théorie du développement en Amérique latine », *L'Homme et la société*, 2^e trimestre 1969, p. 43-68 ; O. SUNKEL, « Intégration capitaliste transnationale et désintégration nationale en Amérique latine », *Politique étrangère*, 6, 1970, p. 641-699.

existent des forces plus sensibles à l'appel de la tradition (mais n'est-ce pas la conservation des valeurs anciennes ?) et d'autres penchant pour la transformation plus rapide de la société, par le biais d'un effort rationalisé². Cette classification dichotomique permet toujours de ranger les extrêmes (intégristes religieux et technocrates laïcs par exemple) rarement les moyens, le centre, les phénomènes de double appartenance. Etendue à ces derniers au prix de quelques artifices, elle tend ensuite à justifier cette mise en catégories apposées et conduit aux paralogismes.

Une autre approche possible consiste à ne situer les éléments à classer qu'en fonction de leur position par rapport à l'économie. Les forces politiques n'apparaissent plus alors sous les apparences d'organisations unitaires, d'entités autonomes. Celles-ci sont cassées par la redistribution en classes sociales. Le caractère encore mouvant de la société algérienne rend l'opération tout aussi difficile. Vouloir plaquer les instruments d'une lecture affinée à partir de sociétés stabilisées pour l'essentiel depuis des dizaines d'années à une réalité transitionnelle, à des groupes sociaux encore mal structurés ou restructurés, c'est se condamner à multiplier les distorsions entre une grille de lecture et l'observé. Choisir la division en classes comme paramètre de l'univers algérien risque de sous-entendre, dès le départ, le point d'aboutissement : à savoir que les forces politiques destinées à acquérir une position déterminante sont les classes défavorisées, seules porteuses de l'idéologie de l'avenir. Même si ces mêmes couches sociales, pour le moment, sont souvent les plus sensibles aux slogans du conservatisme et de la tradition. Alors que, selon les critères tradition-modernité, ce serait les couches sensibles à l'idéologie moderniste actuelle qui détiendraient la clé des orientations futures, c'est-à-dire en gros non plus les classes défavorisées mais les classes moyennes, qui regardent encore avec envie du côté des modèles de développement propres à la société industrielle.

Faute de pouvoir élaborer un modèle explicatif susceptible de rendre compte de la spécificité algérienne, il devrait être possible de faire jouer non pas l'un ou l'autre des systèmes de clivages précités mais de les combiner : mettre en œuvre le critère horizontal, position dans l'économie, avec le critère vertical (en ce sens qu'il joue même au sein des classes), tradition-modernité. En raison des réserves formulées quant à la valeur opératoire de ce dernier binôme, la démarche reste hasardeuse. Précisons que dans l'état actuel de la société algérienne l'approche purement sociologique ne permet pas encore de rendre compte de la situation exacte des forces politiques. Faute, selon toute vraisemblance, d'un degré suffisant de conscience de soi nécessaire pour accéder à un statut social de groupe homogène et situé par rapport aux autres groupes. Certains signes récents prouvent cependant que les clivages sociaux sont en instance de

2. I.W. ZARTMAN a cependant utilisé une telle typologie dans son ouvrage sur le Maroc (*Problems of new power: Morocco*, New York, Atherton Press, 1964). Elle a le mérite de ranger dans la même tendance ceux que l'on différenciera ensuite par leurs options politiques (exemples MM. Bouabid et Guédira).

détermination, interdisant de faire l'économie d'une analyse en termes de classes. Pour dépasser le dilemme, nous choisirons de situer et présenter les groupes constitués comme puissances politiques apparentes, puis d'esquisser une problématique des relations entre forces politiques et forces sociales.

FORCES APPARENTES OU FORCES RÉELLES ?

Sont constituées comme forces politiques apparentes, en dehors de l'instance partisane et des organisations nationales dépendant de celle-ci, deux instruments de l'appareil d'Etat, l'armée et l'administration. La seconde ayant fait l'objet d'analyses à travers le concept d'Etat administratif, c'est la première de ces puissances de soutien que nous retiendrons à titre d'exemple. A celles-ci s'opposent des organes de critique, plus que de destruction, non pas une opposition repérée globalement mais différentes oppositions particulières.

L'ARMÉE

Instrument révolutionnaire transformé en soutien stratégique, l'armée algérienne n'a cessé depuis 1954, à travers plusieurs mutations, d'assurer les assises du système politique. Aujourd'hui, puissance militaire et pouvoir politique dépendent toujours l'un de l'autre. Mais ils apparaissent désormais nettement séparés.

De l'armée révolutionnaire à l'armée de métier

Constituée pendant la guerre, l'ALN, armée de libération nationale, ne se différencie guère du FLN, front de libération nationale³. Les actions fort localisées de novembre 1954 révèlent l'existence d'un groupe armé. Avec l'extension du conflit, l'entreprise prend des proportions qui dépassent le cadre des deux wilayas en « état d'intervention », Aurès et Grande Kabylie (wilayas I et III). Le problème est d'abord pratique : celui de l'approvisionnement en armes, en hommes, en matériel. Toute fourniture ne peut venir que de l'extérieur, les fusils manquent, a fortiori les armes à répétition et le matériel lourd. Le prélèvement sur l'adversaire est un pis-aller. Pour leur ravitaillement, les six wilayas ne vont pas tarder à dépendre d'une organisation repliée au-delà des frontières tunisiennes et marocaines, donc d'une direction qui ne peut participer en permanence au combat proprement dit. Le rôle déterminant d'un Boudiaf, d'un

3. Sur la période 1956-1965, cf. M. CAMAU, *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*, op. cit., chap. 2, section 2, « Armée et unité du pouvoir », et plus particulièrement p. 338-351.

Boussouf, d'un Krim, d'un Ben Tobbal a été suffisamment décrit pour ne pas insister. Mais derrière ces noms, c'est le CRUA, le CCE puis le GPRA qui se profilent, c'est-à-dire les instances déterminantes d'un combat qui se situe de moins en moins sur le territoire algérien.

A partir de 1959, nous l'avons dit, l'armée, à majorité paysanne, recrutée sur place et composant l'ossature de la révolution, a perdu beaucoup de ses capacités manœuvrières, à la suite du changement tactique de l'armée française. La conséquence est double. D'un côté l'initiative n'appartient plus aux groupes des wilayas. Obligées à des mouvements constants, délogées de leurs aires naturelles d'implantation, en proie quelquefois à des dissensions internes, amenées à remplacer de nombreux chefs, dépourvues de ressources logistiques, les six grandes zones n'ont pu que résister. Elles ont perdu l'initiative. Celle-ci appartient dès lors aux instances du Caire, de Tripoli, de Tunis, qui transforment un repli militaire en victoire diplomatique durant les trois années suivantes. Au début de 1962, les wilayas ont perdu le tiers de leurs effectifs originels, estimés à 30 000 hommes. Elles se regonfleront en toute hâte six mois plus tard, lorsque, l'indépendance approchant, leurs chances politiques d'intervention dans la course au pouvoir reprendront consistance.

Deuxième conséquence des campagnes militaires de 1958-1959, la constitution d'une seconde armée. A côté des combattants de l'intérieur, des bataillons se rassemblent et s'équipent aux frontières. Equipées de matériel moderne, ces troupes reçoivent un entraînement physique, une qualification technique et une formation politique sans commune mesure avec ceux des combattants des wilayas. Non qu'il y ait césure et que nous soyons en présence d'une volonté délibérée de former d'une part un outil de guérilla et de l'autre une force conventionnelle. Ce sont plutôt les événements et situations qui imposent ces développements parallèles, en limitant les passages le long des lignes électrifiées du dispositif français. Les principaux officiers que l'on retrouvera à Oujda et Gardimaou ont tous plus ou moins assuré des commandements de zones ou de wilayas en Algérie même. La plupart toutefois quittent le sol national, l'espace de quelques mois, et viennent renforcer ce que l'on va appeler longtemps l'armée des frontières. Un second corps, bâti selon des modèles plus classiques, équipé progressivement en armement lourd, s'est donc construit à côté de l'autre. Des soldats de carrière, formés dans l'armée française, sont même venus mettre leurs connaissances techniques au service de la nouvelle armée⁴. Et c'est ce corps qui va acquérir une autonomie minimum, participer aux principaux débats du temps de guerre et peser d'un poids déterminant dès l'indépendance.

L'armée se compose déjà, quatre ans avant la fin de la guerre, de deux groupes relativement distincts, militaires et maquisards, pro-

4. C'est le cas de Abdellah Belhouchet, Ahmed Bencherif, Abderrahmane Bensalem, Abdelkader Moulay (dit Chabou), Salah Soufi, par exemple.

fessionnels et guérilleros⁵. Et, à la longue, si le second acquiert une légitimité grandissante, c'est le premier qui gagne cohésion et influence potentielle sur les orientations politiques. Le commandement des opérations militaires (COM) de 1957 contenait en germe l'utilisation politique de l'armée moderne par ceux appelés à sa direction. Peu à même de peser sur l'orientation militaire du conflit, les chefs du COM, puis plus tard de l'Etat-major général (EMG), avaient plus de possibilités d'influer sur les décisions du CNRA et du CCE puis du GPRA. Et il n'est pas dit que les groupes mouvants au sein de ces organes officiels n'aient pas senti l'importance croissante d'une telle masse de manœuvre et n'aient pas été tentés d'en jouer. Le choix de Houari Boumediène au Maroc et de Mohammedi Saïd en Tunisie est trop lié aux personnalités de Boussouf et de Belkacem Krim pour pouvoir écarter une telle hypothèse. Par la suite, les détenteurs des postes militaires se posent en rivaux de leurs « patrons » politiques et viendront menacer très directement leur prestige puis leur position⁶. Face à un GPRA peu homogène, en présence d'une direction quadripartite de la guerre⁷, les éléments de l'armée classique s'unifièrent sous une même direction.

Les causes et modalités du « complot » des colonels contre le GPRA nouvellement formé, en 1959, ne sont toujours pas connues dans le détail. La découverte de ce complot et sa sanction ont tout de même placé les chefs militaires de la fraction « marocaine » en position de force, essentiellement le colonel Boumediène, « sauveur » du GPRA et bénéficiaire du regroupement des deux commandements en une direction unique au sein de l'EMG.

La création de l'Etat-major général, ce fut d'abord l'éviction « par le haut » de Mohammedi Saïd⁸, puis la mise de l'armée des frontières hors de l'influence de ses « créateurs », MM. Ben Tobbal, Boussouf et Krim, pourtant chargés de poursuivre la guerre. A partir de ce moment, et non en 1962 comme on l'écrira, l'armée se coupe des politiques. L'EMG, qui sert d'intermédiaire obligé, peut s'appuyer sur elle pour peser, à son tour, sur orientations et décisions. Il ne se transforme pas en groupe de pression du jour au lendemain. L'armée ne mène pas une politique autonome. Mais, désormais, rien ne peut être décidé sans elle. On l'a déjà vu lors du renouvellement du CNRA en 1959. On le voit mieux encore par la suite, quand commence à se constituer ce que l'on nomme « le clan d'Oujda ». Le colonel Boumediène, les commandants Ali Mendjli et Ahmed Kaïd seront renforcés par les commandants Belkacem Cherif,

5. « Comme les politiciens et les révolutionnaires avant eux, les militaires connurent des tensions et scissions au cours de la guerre. Deux groupes d'officiers approximativement se créèrent au sein de l'ALN, soldats de métier et combattants des maquis, *guerilla fighters* », note W.B. QUANDT, *Revolution and political leadership. Algeria 1954-1968*, op. cit., p. 115, cf. « The military and the intellectuals: new contenders for power », p. 108-124.

6. W.B. QUANDT y voit un renversement des modèles d'autorité, source de conflits insolubles, *ibid.*, p. 133.

7. MM. Ben Tobbal, Boussouf et Krim auxquels s'ajoute Mahmoud Chérif.

8. Promu ministre d'Etat sans portefeuille précis dans le nouveau GPRA constitué en janvier 1960.

Ahmed Medeghri, et des officiers tels que le commandant Chabou, déjà titulaire du même grade dans l'armée française⁹. Lors des négociations avec la France, cette armée — dont l'intervention sur le terrain devenait de plus en plus improbable, ne serait-ce que parce qu'elle n'avait plus sa raison d'être — formula recommandations et avis. Vis-à-vis d'un GPRA hésitant, d'un FLN divisé, l'armée apparut comme exprimant une position susceptible d'autonomie.

Alors que la plupart des observateurs étrangers s'attachaient à démêler les possibles alliances entre groupes (ceux que W.B. Quandt, avec quelque schématisme, nomme les libéraux, les radicaux, les intellectuels, les militaires, les révolutionnaires), l'armée définissait une ligne de conduite. Elle tentait peut-être déjà de se faire représenter dans le nouveau GPRA élu en août 1961 par le CNRA à Tripoli, ou au moins d'influer sur sa composition. Le résultat fut une autre éviction par le haut, celle de Ben Tobbal, mais non celui escompté. Non satisfait du nouvel exécutif, en désaccord sur la manière dont se déroulaient les négociations, l'Etat-major général se tint ou fut tenu en retrait. Il en tira profit pour renforcer la solidarité interne de l'armée. Bien plus, il critiqua puis contesta les décisions prises. Par exemple, si Ali Mendjli et Ahmed Kaïd participèrent à la première négociation d'Evian, par la suite aucun militaire, représentant l'armée classique, ne fit partie des délégations algériennes. Et, lors des votes successifs aux délibérations du CNRA sur les accords d'Evian, les membres de l'EMG se prononcèrent contre. A partir de cet instant, les interventions de l'armée devinrent explicitement politiques. Une armée en réserve stratégique était devenue instrument d'influence.

Le terme d'influence est retenu à dessein. Car cette armée n'a encore aucune autre possibilité que de dire non. L'organe officiel de la révolution, le GRPA, lui est hostile, au moment même où la libération de l'Algérie va lui permettre de prendre en mains les leviers de commande, dans un Etat nouveau. Les wilayas, laissées pour l'essentiel à leurs seules ressources, ont fini par porter sur l'armée régulière, qui avait tout loisir de s'entraîner et de s'équiper, un jugement de plus en plus acerbe. En fait, la première chance de l'armée, c'est la faiblesse chronique du GPRA qui la lui offre. Et c'est le jeu personnel d'un hôte des prisons françaises qui lui permet de la saisir. Peut-être est-ce au moment où le GPRA, dirigé par M. Ben Khedda, tente de l'écartier, en le démettant de ses fonctions, que l'Etat-major a conçu une stratégie politique pouvant conduire à la formation d'un contre-pouvoir¹⁰. La « reconquête » d'Ahmed Ben Bella — qui lui aussi conteste le gouvernement de guerre et trace sa propre voie vers Alger — fait de lui un allié idéal. Le clan d'Oujda, devenant groupe de Tlemcen, conduit l'armée à effectuer un

9. On trouvera dans l'ouvrage de D. et M. OTTAWAY une liste de biographies simples mais utiles, incluant les principaux responsables militaires (*Algeria: the politics of a socialist revolution*, Berkeley, University of California Press, 1970, p. 296-304).

10. C'est ce que suggère J. LACOUTURE dans l'article paru le 14 juillet 1965 dans *Le Monde*: « L'après-benbellisme », « II. Anatomie d'une armée ».

pas supplémentaire. Il la transforme alors en instrument de conquête du pouvoir.

Après avoir réduit la résistance armée des wilayas favorables au GPRA et aidé à installer A. Ben Bella dans Alger, l'armée reçut une mission d'importance : réduire le « wilayisme ». Renforcées par des résistants de dernière heure, les forces intérieures avaient mené aussi leur politique propre. Seule leur union aurait pu soutenir une option différente, favoriser ensuite son plébiscite puis sa légitimation. Divisées, elles n'avaient qu'un effet retardataire pour le projet provisoirement commun des futurs présidents Ben Bella et Boumediène. Leur encadrement, effectué non sans à-coups par l'armée professionnelle, signifiait leur disparition en tant que puissances autonomes. « Il s'agit de fondre les ALN en une seule » déclara M. Ben Bella qui en décomptait jusqu'à sept en septembre 1962, avec un total approximatif de 130 000 hommes. Moins de trois ans plus tard, ce chiffre aura diminué de moitié.

L'armée de libération — composée au départ d'une seule entité, puis de deux grandes unités dont la première s'était renforcée au fur et à mesure que la seconde s'était fractionnée — avait vécu. Une des branches recevait mission d'assimiler l'autre, ou ce qu'il en restait¹¹. En six mois, l'essentiel fut obtenu. La guerre du Maroc (octobre 1963) aidera à tourner la résistance kabyle, et la rébellion du colonel Chaabani (juillet 1964) démontrera la vanité de toute tentative de retour au wilayisme. L'armée nationale populaire (ANP) est née des cendres de l'ALN. Telle est la fiction proposée. L'ANP va d'ailleurs tirer de ce mythe un avantage incalculable, en se présentant comme l'unique héritière de la guerre. En fusionnant, les forces servent en réalité la fraction d'entre elles qui a le moins directement combattu. L'ANP y gagne une légitimité qui lui confère des avantages concrets. Le premier, c'est de pouvoir assimiler, au cours des années, les anciens membres des wilayas, et de faire d'eux des professionnels. Ceux qui résistent ou font montre d'une trop grande allergie seront écartés, confinés à des tâches secondes ou réduits à des fonctions honorifiques. L'armée nouvelle devient un creuset où devraient se fondre, pour le profit d'une technicité grandissante, les anciens maquisards convertis aux critères de la compétence et de l'efficacité¹².

Deuxième profit, l'armée tira désormais des bénéfices d'un pouvoir qu'elle avait aidé à installer. Le colonel Boumediène devint ministre de la Défense dans le premier gouvernement Ben Bella (28 septembre 1962) puis — sans cesser de garder le portefeuille de la guerre — vice-président du Conseil dans le second gouvernement (18 septembre 1963). MM. Bouteflika et Medeghri y représentèrent

11. Dans l'affaire, non seulement les wilayas opposées à M. Ben Bella disparaissaient, mais aussi celles qui l'avaient soutenu dans sa montée au pouvoir. Le nouveau leader aidait ainsi inconsciemment à l'élimination de ses propres soutiens.

12. De plus, les régions militaires, qui, dans un premier temps, reproduisent les anciens partages entre wilayas en novembre 1962 (sept en tout, la wilaya VI (Sud) étant divisée en deux), furent réduites à cinq en mars 1964 et découpées de telle manière qu'elles « cassaient » la division du temps de guerre, et furent confiées aux professionnels autant que faire se pouvait.

l'armée à des postes essentiels¹³. Devant un Ben Bella pour qui l'appareil d'Etat désadapté représentait un précaire appui, à côté d'un Mohamed Khider qui ne pouvait compter sur un FLN à refondre totalement, le colonel Boumediène, dès avant la mise en place du second gouvernement, représentait la seule puissance effective¹⁴. Cette puissance, le ministre de la Défense allait encore la renforcer. A l'image des efforts accomplis dans la dernière partie de la guerre pour équiper et former un personnel selon les normes des armées modernes, les demandes adressées au pouvoir politique conservèrent un aspect matériel. L'armée devait assurer à ses membres des emplois stables, une promotion effective, des salaires décents. Pour les besoins de la protection nationale, les militaires réclamaient une position à part, eu égard à la situation économique. Et ils l'obtinrent. Le professionnalisme en sortit renforcé et, avec lui, « l'esprit de corps ».

Devant le renforcement dans les pouvoirs publics du clan militaire professionnel, le président Ben Bella a esquissé plusieurs manœuvres de rééquilibrage. Première tentative : remplacer les « libéraux » défaillants (Abbas, Francis), par des « fidèles » (Hadj Ben Alla, Boumaza) et accroître le nombre de ces derniers dans le gouvernement (Hadj Smaïn, Mahsas, Abderrahmane Cherif). Deuxième modalité : « wilayiser » l'ANP en favorisant la promotion des chefs « maquisards » intégrés non sans peine au sein de l'armée de métier. Le 1^{er} octobre 1963, en nommant l'ex-commandant de la prestigieuse wilaya des Aurès, Tabar Zbiri, au poste de chef d'Etat-major (le colonel Boumediène étant en mission en URSS), le président marquait un point. La nomination d'un autre *chaoui* lié au précédent, Saïd Abid, à la tête de la septième région militaire complétait ce qui ne pouvait apparaître que comme une manœuvre contre l'ANP¹⁵. Un accord politique avec Mohand ou el Hadj, chef de la résistance kabyle, permettait de nouer une alliance avec l'ex-chef de la wilaya III et de retirer à l'ANP le bénéfice d'une opération militaire. Le congrès du FLN d'avril 1964 illustre bien cet effort pour reprendre appui sur la résistance traditionnelle, en favorisant son accès au comité central et au bureau politique. Les offres plus ou moins déguisées des et aux représentants des oppositions (CNDR et FFS) participaient de ce même esprit. Troisième essai : réduire la représentation des militaires au sein des organes de responsabilité. Les démissions de MM. Medeghri et Ahmed Kaïd du gouvernement, au cours de la crise de l'été 1964, en sont la conséquence¹⁶. La volonté d'évincer M. Bouteflika, qui conduira le président Ben Bella à sa perte, se situe dans

13. Belkacen Cherif et Ahmed Kaïd, produits de l'armée des frontières, font leur entrée au second gouvernement Ben Bella. Avec le passage de M. Bouteflika de la Jeunesse aux Affaires étrangères (après l'assassinat du titulaire du poste, Mohamed Khemisti), la position des ministres « militaires » devenait prépondérante.

14. Il lui manquait toutefois l'assise populaire et le soutien national dont semblait jouir en revanche A. Ben Bella. Mohamed Khider a donné sa démission dès le 16 avril 1963 (avant donc la constitution du second gouvernement).

15. Le colonel Chaabani commandant la 4^e région militaire fut aussi nommé membre de l'Etat-major à la même époque.

16. En même temps, le docteur Mohamed Nekkache était convaincu de quitter le clan des militaires, auquel il appartenait en principe.

la même ligne. Quatrième mode d'action : intervenir non plus pour créer une scission à l'intérieur de l'armée moderne (en y replaçant les ex-wilayistes) mais construire, comme le suggérait Mohamed Harbi lors du congrès d'avril puis dans *Révolution africaine* (3 juin 1964), une véritable armée populaire, au service de la nation, sous forme de milices.

Du point de vue de l'armée de métier, aucune de ces opérations ne réussit. Tahar Zbiri garda son titre de chef d'Etat-major mais fut gagné à la cause du colonel Boumediène. Mahmoud Guenez, responsable des milices, l'était déjà avant sa nomination. Le bureau politique, instance suprême du FLN, comporta quatre « militaires » (MM. Boumediène, Mendjli, Bouteflika, Medeghri). Le congrès démontra que si l'armée faisait l'objet de critiques, elle était présente et parfaitement homogène derrière son porte-parole, le colonel Boumediène, au point de former un bloc de deux cents uniformes ressortant étrangement parmi 1 500 civils¹⁷. De plus, cette armée, muette en apparence, avait démontré d'abord qu'en cas de subversion intérieure elle était le seul instrument dont disposait l'Etat pour réduire tout autonomisme régional ou autre (Aït Ahmed, Si Moussa, Chaabani); ensuite, qu'en cas de guerre extérieure elle ne pouvait être remplacée par aucune milice (guerre avec le Maroc)¹⁸; enfin, qu'elle était la seule force de soutien politique vraiment unie.

Le 19 juin 1965 apparut comme l'élimination de A. Ben Bella par les militaires c'est-à-dire par l'ancien Etat-major de l'Ouest soutenu par l'ANP. S'il en avait été ainsi, la prise de contrôle eût été immédiate et totale. Or, dans le Conseil de la révolution se retrouvèrent, outre deux anciens compagnons du président déchu (MM. Boumaza et Mahsas), un conglomerat de militaires de l'intérieur et des frontières. Instance dépositaire de la souveraineté nationale, le Conseil de la révolution faisait de l'armée le symbole de l'unité passée, de la guerre menée en commun, de la libération nationale. L'intégration des chefs du maquis permettait de présenter une base suffisamment large. Elle écartait la possible interprétation de la prise de pouvoir par une fraction. Sur le groupe reconstitué, pouvait s'opérer un transfert de légitimité. De plus, l'armée qui avait fait la révolution ne pouvait servir la réaction. Il ne devait en aucun cas être question de coup d'Etat mais de « sursaut révolutionnaire ». Mais derrière la nouvelle alliance se profilait une véritable force politique, celle d'hommes appuyés sur la force armée. Les chefs de wilayas, Mohand ou el Hadj, Salah Boubniber, Khatib Youssef, Bouhadjar Benhaddou, par exemple, avaient pour capital leur passé et leur nom, mais plus aucune troupe à commander. Les cinq commandants de région ainsi que les responsables de l'Etat-major, de la gendarmerie et des compagnies nationales de sécurité contrôlaient

17. Voir *Charte d'Alger*, III^e partie, chap. 2, thèse 19.

18. La guerre, bien que localisée, a démontré la nécessité d'un armement moderne et d'une formation technique poussée. Les crédits ne manqueront pas pour renforcer le potentiel stratégique. En multipliant les canons, chars et avions, le pouvoir renforçait en même temps les capacités de pression des militaires.

des divisions. Ils n'avaient guère d'influence politique, hors le colonel Zbiri, mais soutenaient ceux qui, dans le premier gouvernement Boumediène, allaient détenir les postes clés.

Au moment même où la révolution passée servait de caution au nouveau régime — où le nationalisme exaspérait donc les valeurs du temps de guerre — le pouvoir pratiquait une « politique technique » totalement différente. Les chefs du maquis figuraient bien au Conseil de la révolution mais non au gouvernement. Quatre d'entre eux recevaient mission de réorganiser le parti, sous le contrôle de Belkacem Cherif¹⁹, tâche où ils risquaient fort de se perdre. D'autre part, le recrutement des ministres s'opéra désormais au nom de critères de plus en plus techniques, au nom de l'efficacité et de la rentabilité, à mesure que le groupe de juin 1965 renforçait sa propre position et étendait sa base socio-politique.

L'armée elle-même se perfectionnait en tant qu'appareil technique de guerre, d'autant plus qu'elle venait de servir d'élément idéologique d'unification. La tentative de coup d'Etat du colonel Zbiri (décembre 1968) montrait le danger de laisser les derniers maquisards à des postes de responsabilité à l'intérieur de l'armée²⁰. En insistant sur ses capacités guerrières, sur sa spécificité stratégique, le régime semblait « sortir » celle-ci du politique et vouloir la confiner officiellement dans un rôle occidendo-classique, celui de la défense du territoire²¹. La promotion spécialisée, dans les académies étrangères le plus souvent, confirmait cette orientation, de même que l'importance accordée aux écoles de cadets, de sous-officiers et d'officiers, ainsi qu'aux différents centres de formation. Des étudiants en sciences désirant obtenir des diplômes dans des spécialités non enseignées en Alger, amateurs d'une technologie avancée des pays industriels, signaient des contrats avec l'armée et obtenaient des bourses plus facilement. Les *djounouds*, par leur traitement et leur position dans la société, formaient une couche à part. L'armée, symbole de la nation était placée « à côté » de cette nation. Elle se présentait comme une armée de métier dans sa totalité, puissance militaire sans rôle politique.

Pour l'essentiel l'armée avait réussi la mutation annoncée. Mais la règle souffrait quelques exceptions. L'importance prise par le Commissariat politique de l'ANP — qui ouvrait boutique dans l'artère la plus passante d'Alger — dans la propagande du nouveau régime prouvait que tous les uniformes n'avaient pas gagné les casernes. La sécurité militaire, de son côté, assurait peu à peu les fonctions d'une véritable police politique et se confondait avec la sûreté nationale. Les opposants, les quelques manifestations internes de mécontentement ressortaient de son domaine qui semblait croître dangereu-

19. Cf. p. 103.

20. Cf. p. 340. L'échec du putsch marque aussi l'éviction des derniers chefs de wilayas. Seul Mohamed Tayebi surviva, au point de devenir ministre de l'Agriculture au moment même où la révolution agraire entraînait en application.

21. Fin 1970, l'armée algérienne a récupéré la totalité des bases militaires françaises. La base aérienne de Bou Sfer a été rendue par la France le 28 décembre.

sement. Au point qu'un sentiment de peur, transformé en psychose sensible à Alger surtout, s'emparait de quiconque entendait mentionner cet organe secret et répressif. L'enrégimentement des étudiants plutôt portés à la contestation antimilitaire, au moment de la guerre israélo-arabe, puis après la création du service national, démontrait aussi que puissance militaire et pouvoir politique conservaient plus de liens qu'il n'était proclamé; liens non seulement flagrants mais caractéristiques d'une société qui les rendaient indispensables; symboliques du début de regroupement de la classe politique autour de l'armée²².

Puissance militaire et pouvoir politique

La relation des événements politiques dans lesquels l'armée se trouva impliquée depuis 1954 prend aisément l'allure d'un développement synchronique. En passant du cœur de l'Aurès à Alger, des frères Ben Boulaïd à l'Etat-major, des wilayas aux régions et des moudjahidine aux djounouds, un appareil militaire de combat révolutionnaire aurait été converti sans coup férir en outil stratégique sophistiqué. Réappréciée avec le recul, la trajectoire de l'armée apparaîtrait comme le fruit d'une volonté claire dès l'origine d'opérer cette reconversion et de la faire servir au soutien du pouvoir. L'affaiblissement progressif des maquisards aurait été un propos délibéré, la réduction de l'armée insurrectionnelle à une force conventionnelle une affaire systématique. Bien plus, le groupe d'Oujda aurait, depuis son contrôle de l'Etat-major Ouest, conçu un plan net et l'aurait mené à son terme. Tout ceci fait bon marché de rapports de forces, de choix improvisés et de positions empiriques. Le machiavélisme prêté à une équipe et à un homme tient à la position de cette équipe, appréciée rétrospectivement, et ignore les circonstances exactes de son accès au pouvoir.

Pour tenter de compenser ce que la description pouvait impliquer d'organisé et de rationnel, une analyse des relations plus récentes entre politique et militaire, entre pouvoir et armée s'impose. Elle devrait permettre de réintroduire les nuances nécessaires à travers quelques questions essentielles²³.

22. Nous nous sommes appuyés pour ce qui suit (mis à part les quelques travaux cités) : a) sur les ouvrages théoriques ou études pouvant fournir des éléments de comparaison avec le cas algérien. La littérature est trop importante pour figurer ici. Essentiellement anglo-saxonne, elle nous paraît cependant difficilement transposable à l'Algérie, car elle est lourde, pour l'essentiel, d'un a priori occcidento-centriste conduisant à biaiser dangereusement l'analyse. Elle sous-entend une coupure nécessaire entre militaires et civils, donc que les uns et les autres ressortent de deux univers complémentaires mais séparés. Corollaire obligé, la position de l'armée vis-à-vis du pouvoir n'est estimée qu'en termes disjoints, sinon il y a intervention, violence condamnable. Cette position est qualifiée par A. ABDEL-MALEK d'« exceptionnalisme » dans un article critique de l'approche fonctionnaliste (cf. « L'armée dans la nation : contribution à une théorie sociologique du pouvoir », *La dialectique sociale*, op. cit., p. 421-463) ; b) Sur les différentes prises de position du président Boumediène qui manque rarement une occasion, lors des cérémonies de sorties des promotions issues des différentes écoles militaires, de défilés, d'anniversaires, de rappeler les fonctions passées, présentes et futures de l'armée en Algérie.

23. Quelques questions. Nous ne répondons qu'indirectement à celle que pose en premier lieu la sociologie politique anglo-saxonne : en quoi l'armée, organisation moderne, est-elle

Première interrogation : l'armée professionnelle possède-t-elle cette cohésion que nous lui avons prêtée ? Une réponse positive simplifierait la traduction de sa capacité stratégique (puissance de feu) en potentiel d'influence (puissance politique). Entre les années 1962 et 1967, l'armée progresse dans le sens global d'une « technification ». Elle sert aussi de zone réductrice du wilayisme. Elle digère l'esprit maquisard et prend à son piège les anciens officiers de la guérilla, promus au feu, en leur imposant un système de référence nouveau. L'engagement révolutionnaire et le courage physique importent moins désormais que l'efficacité et le bagage technique, bien que formellement les deux soient jugés complémentaires²⁴. Elle a récupéré dans ses rangs de nombreux résistants en 1962-1963, au point de doubler ses effectifs. Elle a réussi à les intégrer au nouveau modèle pour partie et à recaser les autres dans les divers secteurs de la production, des échanges ou de l'administration. Mais l'assimilation de milliers d'hommes²⁵ malhabiles à se glisser dans un moule standardisé, à respecter discipline et hiérarchie, à assimiler les enseignements délivrés par une armée moderne (armement, communications, approvisionnement, etc.) ne pouvait s'opérer que lentement. Et une partie de l'énergie durant les cinq années qui suivent l'indépendance y a été consacrée. L'instauration du service national impli-

ou non un agent du développement politique économique et social ? (cf. L.W. PYE, « Armies in the process of political modernization » in J.J. JOHNSON (éd.), *The role of the military in underdeveloped countries*, Princeton, Princeton University Press, 1962, p. 69-89, entre autres). Et ce, pour des raisons évoquées dans la note précédente, dans l'axe des remarques critiques d'A. Abdel-Malek. Faute d'éléments très précis, nous ne traitons pas dans le détail de la relation fondamentale entre société nationale et société militaire, c'est-à-dire de la manière dont la seconde reflète ou non la première, tout en estimant cette symbiose non pas atypique mais normale, dans un Etat comme l'Algérie. A ce problème se trouve lié celui des modes de recrutement des enfants de troupe (cadets de la révolution), sous-officiers et officiers, donc des origines sociales d'une part (un essai d'analyse in I.W. ZARTMAN, article cité ci-après) et de l'alliance avec une couche déterminée de la population (la « nouvelle classe moyenne » dont parlent M. Berger et M. Halpern, par exemple), d'autre part. Elément plus évident restant sans écho : en quoi la possession d'un matériel très élaboré d'origine soviétique, la formation de techniciens et d'officiers à l'étranger ou par des étrangers influencent-elles la conception que les militaires se font du monde et se répercutent-elles sur la politique algérienne ?

24. Le président Boumediène déclarait à l'académie militaire de Cherchell (à l'occasion de la promotion des chefs de bataillon) le 27 février 1968 : « Je peux affirmer ainsi aujourd'hui qu'au niveau des compagnies, nos cadres se distinguent maintenant par deux dynamiques, l'une révolutionnaire, acquise grâce au combat qu'ils ont mené et aux sacrifices qu'ils ont consentis durant la guerre de libération, l'autre technique obtenue notamment durant ce stage. Si notre armée se doit de répondre à toutes les caractéristiques d'une armée révolutionnaire populaire et socialiste authentique, il demeure que son caractère révolutionnaire ne suffit pas à lui seul pour résoudre tous les problèmes techniques. Voilà pourquoi il est du devoir de notre armée d'être une armée douée d'une parfaite formation tactique et d'un équipement des plus modernes. C'est ce qui nous amène à rechercher la symbiose de la dynamique révolutionnaire et de la formation technique chez tous nos cadres ». (*Discours du président Boumediène*, op. cit., t. II, p. 71).

25. L'armée comprendrait environ 60 000 hommes, dont moins de 4 000 officiers (parmi lesquels 150 commandants et 25 colonels, mais ces deux dernières estimations nous semblent surévaluées). Cf. I.W. ZARTMAN, « L'armée dans la politique algérienne », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1967*, op. cit., p. 265-278 (chiffres de la p. 276). Cet article est repris, sous forme plus détaillée in C.E. WELCH (éd.), *Soldier and state in Africa, A comparative analysis of military interventions and political change*, Evanston, Northwestern University, 1970, p. 224-249. Voir aussi in D. et M. OTTAWAY (op. cit., p. 305-306) un tableau des forces armées algériennes, incluant l'armée de terre (60 000 hommes), la gendarmerie (10 000), l'aviation (3 500) et la marine (1 500).

quant recrutement et encadrement de nombreux jeunes laisse sous-entendre que, depuis, l'opération a réussi.

Il n'empêche que la présence au sein des bataillons d'hommes ayant combattu auprès d'eux, de même origine qu'eux (petite paysannerie essentiellement et sous-prolétariat urbain accessoirement) permettait aux anciens chefs de wilayas de conserver un minimum d'audience. La solidarité entre ces hommes risquait de renaître au contact même des difficultés éprouvées à franchir les caps imposés par les nouvelles normes. La mise à l'écart d'anciens maquisards pour faute de compétence technique a dû provoquer plus d'un mécontentement, de même que le piétinement dans le grade ou la mise sous surveillance d'officiers estimant avoir mérité leurs galons pendant la guerre par plus efficaces mais moins chargés de gloire qu'eux. Les critiques entendues à l'époque du congrès de 1964 ne venaient pas que du seul parti. Les reproches formulés à l'encontre d'un ministère qui accordait déjà une importance croissante aux anciens officiers formés à Saint-Cyr, Saint-Maixent ou à Bou Saada, à Prague, Moscou ou Pékin, venaient aussi d'anciens guérilleros voyant s'affaiblir la place accordée à la guerre de libération, au moment même où l'idéologie proclamait le contraire à travers discours et formules.

La révolte du colonel Chaabani n'est pas due à cette seule insatisfaction. Pas plus que celle du colonel Zbiri dont les motivations sont plus amples. Ces deux affaires sont l'illustration des affrontements entre les courants d'une armée dont l'amalgame est encore contrarié, mais qui est parvenue plus rapidement que prévu à atteindre les fins qui lui étaient assignées. Le premier colonel nommé, Chaabani, n'a pas reçu l'appui de ses propres troupes. Le second n'a levé que de trop faibles contingents pour conquérir le pouvoir. Et pourtant il fut le seul à tenter d'opposer l'armée à elle-même, et non d'opposer une fraction politique à une autre. Le putsch manqué marque aussi le triomphe des militaires classiques mettant leurs connaissances tactiques au service du pouvoir. L'échec de Zbiri et du commandant Saïd Abid, c'est la mise à la raison des politiques par les techniciens. Les vainqueurs du jour se nomment Chabou, Slimane Hoffmann, Zerguini, mais le bénéficiaire politique en est le colonel Boumediène. De même, les réalisateurs du 19 juin se nommaient-ils Benchérif, Draïa, Slimane Hoffmann et le pouvoir échut-il au clan d'Oujda.

Les conflits internes à l'armée n'apparaissent plus. Non que toutes les blessures aient été fermées, ni oubliés tous les ressentiments²⁶. Mais la génération des nouveaux promus des écoles militaires, de Cherchell mais aussi de l'étranger, amène dans les casernes et sur les terrains de manœuvre de jeunes officiers et sous-officiers qui n'ont pu participer à la guerre de libération. Leur brevet ne fait état que de leurs capacités scientifiques et d'adaptation aux règles de leur

26. « Le conflit des anciens et des modernes continue », écrivait le correspondant du *Monde*, G. VIRATELLE, début 1969. Cf. « Le régime militaire algérien », *Le mois en Afrique*, février 1969, p. 63-78 (citation p. 65).

nouvel univers. Leur profession de foi et leur civisme se traduisent désormais en termes de rentabilité et de spécialité.

Le renforcement du caractère conventionnel de l'armée a-t-il entraîné sa dépolitisation ? Formulée différemment, la seconde question revient à se demander si le pouvoir politique dépend encore des militaires. Même forme possible de l'interrogation : l'Etat, dont la naissance a tellement été liée aux armes (force révolutionnaire de libération et force classique d'installation), dépend-il encore de l'armée ? Avant tout, dans l'esprit public, l'intervention de l'armée dans la politique reste marquée par son rôle libérateur. La décolonisation c'est d'abord des wilayas, des combattants, une guerre de sept ans. Les conflits de 1962 et la prise de pouvoir en 1965 disparaissent au profit de la légende antérieure. Le « coup d'Etat » de 1965 a été proportionnellement beaucoup plus ressenti à l'étranger, si l'on se réfère à la presse de l'époque, qu'en Algérie même, comme une entrée officielle des militaires dans la direction de l'Etat. Les quelques chars déplacés le 19 juin, les modalités de l'arrestation de A. Ben Bella, la nouvelle légalité n'impliquaient aucun changement d'envergure à l'ombre des fusils. Peu de troupes déployées, pas de sang versé, quelques arrestations, l'image du putsch largement répandue collait bien mal au réel algérien. L'opinion s'interrogeait plus sur la personnalité des membres de la nouvelle équipe que sur la manière dont elle était arrivée aux commandes.

Il ne semble donc guère y avoir eu de rupture entre une nation et son armée, et l'on note peu de traces d'un antimilitarisme semblable à celui des sociétés européennes par exemple. En mettant l'accent sur les liens rénovés avec le véritable esprit révolutionnaire, les dirigeants avaient pris soin de situer leur acte par rapport à un passé peut-être mythique mais largement partagé. En proclamant leur attachement à la nation, les hommes du 19 juin maintenaient les liens avec le peuple dont ils étaient issus²⁷. En s'entourant de civils dans les tâches gouvernementales, et en opérant une division entre Conseil de la révolution et Conseil des ministres, le régime refusait la militarisation. Par la suite, il y eut bien quelques nominations d'officiers à des postes de responsabilité économique (Air-Algérie, douanes, EGA). La comparaison avec l'Egypte nassérienne démontrait le caractère limité de telles décisions. Le commissariat politique de l'ANP sembla bien, à diverses reprises, jouer un rôle qu'en d'autres circonstances on aurait plus volontiers estimé dévolu au FLN, mais ses interventions ne débordèrent jamais certaines limites.

27. L'armée est intervenue le 19 juin pour sauver la révolution, pour assumer ses devoirs révolutionnaires envers le peuple. De plus, l'armée, c'est le peuple. Cf. la proclamation du Conseil de la révolution du 19 juin 1965 : « L'armée nationale populaire, digne héritière de la glorieuse armée de libération nationale ne se laissera, quant à elle — quelles que soient les manœuvres et les tentations — jamais couper du peuple dont elle est issue et dans lequel elle puise à la fois sa force et sa raison d'être », *Discours du président Boumediène*, op. cit., t. I, p. 7. Ce thème sera repris : « En vérité nos djounouds ne sont que des fils de fellahs et d'ouvriers qui ont combattu pour récupérer la terre et l'usine », Discours d'Oran du 21 mars 1966 à la réunion des cadres de l'Ouest algérien, *ibid.*, p. 209. Le thème « l'armée c'est le peuple » avait déjà été largement utilisé par le colonel Boumediène avant 1965. Cf. interview au journal syrien *El Baath*, 12 septembre 1963.

L'armée, avec la mobilisation de 1967 et la création du service national, prit bien une part prépondérante dans l'entreprise d'endoctrinement et de socialisation de la jeunesse, elle ne dépassa guère ce cadre.

L'armée s'est dépolitisée, non dans la conscience des militaires d'être des citoyens responsables membres d'une communauté, mais dans ses interventions auprès des centres de décision. Et cette dépolitisation s'est accompagnée de son corollaire : la démilitarisation du pouvoir. Naturellement celle-ci s'opéra progressivement. Au niveau des apparences : un colonel ministre de la Défense n'apparaissait jamais en public en uniforme, pas plus que ses collaborateurs, anciens officiers ou officiers eux-mêmes. L'accent fut même mis sur les qualités intellectuelles, le sens de l'efficace, d'individus qui, à la limite, n'auraient fait que « passer par l'armée ». L'union créée du temps de guerre entre membres du cercle de contrôle direct du pouvoir aurait donc rassemblé plus des esprits de même culture et de même goût que des soldats partageant le même idéal guerrier. Dans la mythologie populaire le colonel-président devenait de plus en plus président et de moins en moins colonel. *El Djeich* a donné le ton à cette reconversion. Les articles publiés s'adressent souvent moins aux militaires qu'au public. Cette revue a ouvert ses colonnes à de nombreux civils. Elle a suivi une ligne de conduite et défendu une doctrine parfaitement décelables, mais a donné de moins en moins l'impression de présenter le point de vue des officiers ou fantassins.

En plaçant les anciens maquisards et chefs de régions dans un organe glorieux mais sans moyens directs, en « civilisant » les membres du gouvernement issus de l'armée et en confiant la modernisation des unités à des techniciens qualifiés, le pouvoir a voulu prendre ses distances avec l'armée. Et il s'en écarte d'autant plus qu'il lui doit son ascension et que sa légitimation sortira grandie d'une séparation. Prouver que l'État fonctionne sous autorité civile, c'est chercher audience auprès de la collectivité nationale dans son ensemble. Dans cette perspective il est logique que l'on soit passé, depuis l'indépendance, d'un principe à un autre. Avant 1965, il n'y avait pas de différence entre civils et militaires. Le *djoundi* devait tenir le fusil d'une main et la pelle de l'autre. Défense et reconstruction, nation et socialisme se trouvaient fusionnés²⁸. L'ANP, qui s'est bien gardée de mettre pareille formule en application, ne l'a pas pour autant combattue ouvertement. Elle correspondait trop aux idéaux dominants. Elle permettait aussi de réintroduire l'armée des frontières dans la collectivité socio-politique. Après 1965, la spécialisation des tâches militaires prit le dessus. Il fallait insister dorénavant sur la vocation naturelle de l'armée, montrer qu'elle était plus utile dans les casernes que partout ailleurs. Premier avantage, le pouvoir n'apparaissait plus comme dépendant d'elle. Deuxième

28. Le thème n'est pas nouveau. Toute armée révolutionnaire moderne se réclame de cette double action. A propos de l'exemple turc contemporain, cf. D. LERNER, R.D. ROBINSON, « Swords and ploughshares : The Turkish army as a modernizing force », *World politics*, octobre 1960, p. 19-44.

avantage, déjà signalé, les divers courants et tendances allaient s'unifier hors du politique, sous le contrôle d'hommes pour lesquels chars et aviation importaient beaucoup plus. Hommes en qui, de plus, le chef de gouvernement avait toute confiance.

Le processus ne tendait nullement à couper l'armée de la nation — au contraire — mais à lui fixer un but spécifique. D'où une situation moins stable qu'il n'y paraît. D'un côté, les militaires ne devaient pas apparaître comme un corps de privilégiés — et s'il y avait avantages c'était pour des motifs d'intérêt national. Ni uniformes voyants ni de trop grands écarts entre les grades. Ni poitrines chamarrées ni maréchaux²⁹. Un instrument de combat égalitaire malgré la hiérarchie, démocratique malgré la discipline, austère malgré des soldes relativement élevées, de coût modéré malgré des engins perfectionnés. D'un autre côté, pas d'armée « comme un poisson dans l'eau ». L'époque de la guérilla était close et l'armée s'adaptait à ses nouvelles fonctions. Pas de reproduction géographique des wilayas, pas d'« ethnisme », de régionalisme, de classes, de castes. A l'inverse : développement d'une idéologie professionnelle détournant appartenances et loyautés civiles au profit de la « grande famille » militaire. La synthèse de ces formes contradictoires devait faire en sorte que la solidarité nationale s'imposât d'autant plus à l'armée qu'elle renforçait sa propre cohésion interne fondée sur la spécialisation.

Le jeu à mener pour qu'une telle synthèse se réalise ne va pas sans préalables ni risques. Les préalables, ce sont les échanges de légitimité à divers niveaux. Le premier, apparemment, a été réalisé. L'alliance de 1965 avec les ex-chefs de wilayas (dans le Conseil de la révolution mais aussi par certains avantages accordés à d'éventuels opposants ex-officiers maquisards) a permis aux « extérieurs » d'obtenir la caution des « intérieurs ». La seconde étape a consisté à faire servir les officiers professionnels³⁰ pour aider à démonétiser les wilayistes en les convertissant à Clausewitz, aux armes téléguidées et aux Mig soviétiques. Quelques reclassements discrets de réfractaires ou inadaptables ont facilité cette deuxième phase³¹. Après quoi, le pouvoir politique pouvait apparaître comme uni et unique et totalement séparé de l'appareil militaire. Les risques, en revanche, ne font encore l'objet d'aucune appréciation. Tout dépend de la stabilisation de l'ensemble. Il n'est pas impossible, pour ne citer que ce cas, d'imaginer les officiers professionnels se politisant à leur tour. La première génération a en fait accompli un acte politique en assimilant les moudjahidine. Mais elle est bloquée relativement par le rappel possible des origines de sa formation, sa faible participation quel-

29. Bien que le texte définissant le corps des officiers ait expressément prévu des officiers généraux, le grade de colonel est le plus haut effectivement attribué. Par ailleurs, il n'y a eu, de 1962 à 1972, que deux promotions d'officiers supérieurs ; la plus importante en juin 1969 (cf. *El Moudjahid*, 26 juin 1969). Une plus grande différenciation dans les grades apparaît avec des nominations à un grade peu utilisé jusqu'alors, celui de lieutenant-colonel.

30. Ceux que J. LACOUTURE nomme les « officiers militaires », art. cité.

31. Auxquels s'ajoutent quelques pensions et retraites. Cf. l'ordonnance 70-36 du 1^{er} juin 1970 fixant les modalités particulières d'ouverture du droit à pension militaire de retraite ou bénéfice d'officiers ayant servi dans l'ANP (*JORA*, 12 juin 1970).

quefois à la guerre de 1954-1962 et son manqué d'expérience politique. La nouvelle génération, en revanche, sortie des écoles depuis 1962, insatisfaite de l'horizon technocratique qui est le sien, pourrait formuler des revendications en direction du pouvoir et déborder les cadres de sa compétence. Bien plus, la sécurité d'emploi, de formation et de carrière qu'assure l'armée représente un canal de promotion sociale assez exceptionnel en Algérie, tendant à lui assurer à court terme une situation et un statut assez comparables à ceux de l'élite politique. Son état de puissance modernisante lui confère aussi une situation à part. A la longue, une caste inconnue jusqu'ici, parce que le mythe unificateur national reste fort, pourrait se constituer, formulant ses propres demandes, exerçant des pressions particulières³². Si le pouvoir ne dépend plus de l'armée, il dépend en partie du pouvoir que l'armée maintienne sa spécificité, tout en accentuant la fonction collective nationale de sa mission³³.

Qu'incarne donc l'armée désormais ? En premier lieu, l'ANP de 1972 n'a plus rien de commun avec l'ALN du temps de guerre. Elle a cependant réussi à apparaître comme son unique héritière. Sa reconversion technique n'a pas entamé, pour l'essentiel, sa légitimité. En second lieu, elle représente la caution matérielle de l'indépendance vis-à-vis des pressions et puissances étrangères, la continuité de la révolution et l'assurance de réformes économiques. Un corps classique de défense nationale est toujours un instrument politique et diplomatique. Mais contrairement à d'autres pays — où l'armée est considérée comme un mal nécessaire, consommatrice de budget car totalement improductive — la population algérienne reste sensible à cette protection dont elle estime avoir plus que besoin. La liaison entre lutte passée de libération coloniale et lutte présente pour le développement ou le socialisme (quel que soit le caractère vague du contenu donné à ces mots) explique sans doute semblable manière de voir. Et tout le vocabulaire politique sert à renforcer cette impression³⁴. Tout défilé prend bien soin d'ailleurs de faire précéder les régiments parfaitement équipés d'hommes en djellabah, porteurs de ces fusils de chasse, symboles de la victoire remportée en 1962. L'armée classique, artillerie, infanterie, aviation, entre ensuite en scène. Le génie, instrument de la transformation, vient après.

Autre image donnée par l'ANP, celle d'un modèle possible de modernisation ou, en tout cas, de force adaptée aux transformations d'une société moderne et participant activement à la révolution³⁵. Un radariste, un servent de fusée sol-air sont l'équivalent

32. « ... Une élite en incubation qui n'est réellement ni une caste ni un clan », notait G. VIRATELLE en 1969, art. cité, p. 68.

33. Ceci a été bien analysé par I.W. ZARTMAN, art. cité, *Annuaire de l'Afrique du Nord 1967*, op. cit., p. 277-278.

34. Cf. : « L'armée nationale populaire est une armée au service du peuple, une armée qui préserve les acquisitions du peuple et qui sauvegarde la révolution. L'armée doit donc contribuer efficacement et de façon constructive à la campagne nationale de construction d'une société nouvelle révolutionnaire et socialiste ». Inauguration de l'école du génie, 4 décembre 1965, *Discours du président Boumediène*, op. cit., t. I, p. 95.

35. « Non moins important que celui qu'ont mené vos frères par le passé, votre combat aujourd'hui pour l'édification par la liquidation du sous-développement est aussi sacré

des techniciens spécialisés de l'industrie métallurgique ou chimique. Les capacités des militaires ne concordent pas seulement avec des impératifs stratégiques mais avec une politique énergétique et industrialisante globale. L'armée, d'ailleurs, répond à ces attentes. Elle participe à la vie économique aidant ainsi à gommer partiellement son improductivité traditionnelle. Entreprise de production et de services, elle gère ses propres coopératives agricoles et industrielles. Elle répond aux appels d'offre et, en matière de travaux publics et de construction, emporte de nombreux marchés. Elle a ses ingénieurs³⁶, ses architectes, ses experts, sa main-d'œuvre et ses machines. Mieux placée que quiconque pour obtenir des matériaux en période de disette ou d'approvisionnement difficile, mettant un point d'honneur à terminer des chantiers dans les délais fixés, elle se présente comme une entreprise efficace, rentable, où la technicité n'est pas contrecarrée par une bureaucratie paralysante. Elle construit, bâtit, érige des routes, des usines, des habitations³⁷. Elle n'est donc pas coupée de l'économie dans laquelle elle prétend s'insérer.

Cette adaptation aux besoins, ce dynamisme manifesté dans un domaine qui n'est pas originellement le sien, renforcent le prestige détenu en tant qu'organe conventionnel de défense. D'où une prise de conscience nouvelle parmi les jeunes. L'armée signifie moins dans de nombreux cas répression que promotion. Amélioration sociale et enrichissement technique, statut et grade, prestige et profit deviennent liés. Des moyens de promotion existent dans un pays où ils se font de plus en plus rares et où la qualification l'emporte chaque jour davantage. Des règles à respecter valent bien la formation acquise, une promotion et un confort font accepter discipline et hiérarchie. L'armée recrute et facilite l'acquisition d'un bagage monnayable ailleurs, une fois le contrat passé avec elle expiré. Le mythe de la grande famille a perdu tout sens au profit du mythe de la carrière assurée. Et pour l'essentiel, ce n'est pas faux³⁸. A condition de préciser que, là comme ailleurs, la sélection est rude

que celui mené pour la liberté et l'indépendance ». Discours du 18 avril 1969, lors de la sortie de la 7^e promotion de sous-officiers prêts à encadrer les appelés du service national, *ibid.*, t. II, p. 313. De même : « Tout en veillant à la défense de la patrie, vous participez activement à son essor économique, dans les multiples chantiers animés par l'armée et qui constituent autant de preuves de sa participation effective à l'édification et au développement du pays ». Remise des diplômes à la première promotion d'officiers du service national (22 octobre 1969), *ibid.*, p. 503.

36. La première école d'ingénieurs militaires a été inaugurée le 4 décembre 1965. Cf. discours précité où il était précisé : « Les ingénieurs-militaires de l'ANP doivent jouer deux rôles : le premier est le rôle classique et bien connu dans toutes les armées du monde. Mais le second rôle, c'est celui de la contribution à la construction de routes, de ponts, de villages détruits dans toutes les régions du pays ». Voir aussi l'allocation prononcée devant la première promotion des techniciens de l'air de Beida, le 26 mai 1969 (*Discours du président Boumediène*, op. cit., t. II, p. 363-364).

37. La route transsaharienne en voie de construction est réalisée sous direction militaire et avec la main-d'œuvre fournie par les appelés du service national. Cf. « Inauguration des travaux de la route transsaharienne », le 16 septembre 1971 à El Menia, *ibid.*, t. III, p. 257-258.

38. Sur le statut des officiers et sous-officiers, on se reportera à l'ordonnance 69-89 du 31 octobre 1969 portant statut des officiers de l'ANP (*JORA*, 11 novembre 1969 et 30 janvier 1970) et à l'ordonnance 69-90 du même jour (11 novembre) portant statut du corps des sous-officiers de l'active de l'ANP (*JORA*, 11 novembre 1969). Ces deux documents ont été publiés dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord 1969*, op. cit., p. 905-917.

et s'opère à un niveau assez élevé, c'est-à-dire parmi une minorité ayant déjà franchi le cap des études techniques ou secondaires.

L'armée, aujourd'hui, se présente sous trois aspects. Et rien ne dit qu'elle n'est pas perçue comme telle. D'abord elle est l'héritière de l'ALN, de la révolution dans sa première phase. Ensuite, elle est le parapluie perfectionné protégeant le pays mais aussi l'engagement de ce pays dans la voie socialiste. Elle a réussi sa reconversion en armée classique, a joué et joue un rôle de dissuasion pour qui voudrait attenter à la révolution dans sa seconde phase. Enfin, et c'est ce qui apparaît comme primordial, elle s'est engagée dans le processus de transformation économique, de façon de plus en plus active depuis 1969³⁹. Elle a enrôlé et encadré, sinon formé, plus de vingt mille jeunes par an, dont tous les étudiants ayant terminé un cycle d'études. Elle a cherché à les entraîner dans un nouveau combat où elle se proclame partie prenante : la construction et l'édification de l'économie nationale. « Aujourd'hui ... notre pays livre une autre bataille non moins âpre et décisive que la première, celle de l'édification d'une société et d'une Algérie nouvelles », annonçait le président Boumediène le 16 avril 1970⁴⁰. De « nouvelles missions importantes et sacrées » attendent les jeunes, devant conduire à cette libération vraie parce que totale, à une société « débarrassée de l'exploitation et des disparités de classes⁴¹ ». La révolution industrielle et la révolution agraire sont deux domaines où orienter les énergies.

L'armée participe aussi directement à l'effort général. Des officiers ont donné leurs terres pour la révolution agraire, réagissant en « citoyens les plus conscients ». Elle envoie les jeunes officiers du service national jouer le rôle de « commissaires politiques ». Ils reçoivent mission dans les campagnes de contrôler les modes d'application de la Charte et des textes législatifs édictés. Elle construit des bâtiments et lance des projets. Par là, elle se transforme en garant de la révolution. L'armée défend les acquis révolutionnaires mais prépare aussi les développements à venir. Indispensable à la transformation elle y a sa place naturelle. Moteur et caution à la fois d'un phénomène touchant l'ensemble national, elle doit et s'adapter et conserver son unité interne pour être efficace d'une part et sa liaison avec la nation pour être dynamique d'autre part. Telle est en tout cas l'image qu'elle cherche à donner d'elle.

Une telle orientation conduit à réintroduire l'armée dans la politique si toutefois elle en a jamais été séparée. Dans la mesure où la place qui lui est assignée depuis peu l'amène à aborder des

domaines jusqu'alors intouchés, sa responsabilité grandit⁴². Son introduction dans le projet révolutionnaire global lui fait assumer une tâche qui la lie au système mais dont l'échec partiel ou total risque de la toucher de toute façon. Plus l'armée s'engagera dans l'engrenage de la transformation, plus elle sera appelée à former des cadres, à recruter, à répartir, distribuer, construire. Elle « risque » d'être impliquée dès lors dans un courant plus large qui la liera plus étroitement au fonctionnement du pouvoir politique. Elle deviendrait alors une véritable armée populaire, assimilée à l'ensemble national. A condition qu'elle ne reproduise pas toutes les divisions et différences du système social algérien. A condition qu'elle conserve un minimum de spécificité. A condition qu'après avoir recruté dans les couches populaires en grande partie rurales, elle n'en vienne pas à ne plus faire appel qu'au milieu le plus sensible à la modernisation, celui des citadins et des diplômés.

L'armée, corps à part en apparence, subit en fait les variations de l'Algérie dans son ensemble. Renforcée, stabilisée, forgée comme outil de défense très classique, elle représente, après juillet 1962, le symbole de l'autorité, de la puissance, du prestige d'une nation parvenue à l'indépendance. Elle reflète l'effort d'après juin 1965 pour construire et assurer les bases d'un Etat centralisé et autoritaire. Ouverte ensuite sur l'économie, la socialisation des jeunes, la révolution agraire, elle reproduit les désirs de modernisation, d'intégration et de changement nationaux⁴³. Son avenir dépend de la manière dont elle va réussir cette difficile synthèse, ou de la direction qu'elle va choisir, à moins qu'elle ne s'impose à elle.

Telle est l'estimation globale concernant une force stratégique sans poids politique apparent. Dans l'état actuel de la connaissance, elle ne peut permettre d'aller au-delà que par le biais de quelques interrogations. Différents secteurs mériteraient qu'y soient poussées les recherches afin d'améliorer le profil esquissé ici. Celui des valeurs techniciennes d'abord, parce que c'est par ce biais que devraient être repérées l'action modernisante de l'armée et l'image que les Algériens ont d'elle. Si l'évolution de l'armée et celle de la nation sont en concordance c'est sans doute dû à la symbiose entre transformation économique, industrielle surtout, et transformation militaire, et à la confusion entre technicité et modernisation. L'idéologie technicienne assimile-t-elle soldat et cadre spécialisé, comme les instruments complémentaires d'un développement unique ? Que l'armée

42. Le statut des officiers facilite la mise en position « hors cadre » auprès d'une administration civile, d'une entreprise publique, d'une collectivité locale, d'une organisation nationale. Cf. statut, art. 14. Les conditions de la disponibilité et de la non-activité laissent d'autres latitudes (cf. statut, sections 2 et 4). La nomination de l'ex-commandant des blindés, Slimane Hoffman, au poste de wali d'Alger fait dépendre l'administration de la capitale d'un des plus fidèles soutiens du colonel Boumediène. Le secrétariat général de la présidence du Conseil a été confié à un médecin, ancien chef de service de santé de l'ANP, le lieutenant-colonel Amir (14 octobre 1970). Il est remplacé en 1975 par un officier de l'ANP.

43. Mais nous ignorons à quel degré le besoin d'une technologie avancée est ressenti par les officiers — pour prendre une des composantes du désir de modernisation. Nous ne savons pas non plus si sous-officiers et djounouds partagent le point de vue des officiers sur ce point, ou s'ils s'en écartent.

39. Cf. Discours du président Boumediène à la réunion des cadres de la nation du 31 octobre 1969, *op. cit.*, t. II, p. 524.

40. « Sortie de la seconde promotion de l'école de sous-officiers de Beida », *ibid.*, t. II, p. 599. Voir aussi « Visite aux appelés du service national de la plaine de l'Attouta », 18 juillet 1970, *ibid.*, t. III, p. 35-37 ; « Sortie de la deuxième promotion d'officiers de réserve à l'académie militaire de Cherchell », 17 août 1970, *ibid.*, p. 45-46 ; « Promotion « Colonel Chabou » des officiers de réserve du service national », 16 avril 1971, *ibid.*, p. 217-218 ; « Sortie de la 6^e promotion du service national baptisée Promotion de la révolution agraire », 14 avril 1972, *ibid.*, t. III, p. 379-381.

41. Discours du 16 septembre 1971 à El Menia, précité.

apparaisse comme un des symboles des « progrès » des forces productives, et elle renverra à la société tout entière qui poursuit le même idéal. Si l'hypothèse est fondée, encore faudrait-il pouvoir la vérifier au niveau des opinions et attitudes, en questionnant l'inconscient et le conscient algériens.

De même, le rôle du service national, instrument de la formation politique des jeunes, au moins des militaires, n'a guère donné l'occasion de saisir comment ses intéressés l'ont perçu et continuent à le percevoir. Qui a reçu quelle formation, au cours de son passage sous le drapeau algérien ? Quelle relation s'est établie, à cette occasion, entre l'armée et les étudiants ? En quoi l'idée que les seconds se faisaient de la première a-t-elle été altérée ou confortée ? Comment le mythe technicien a-t-il aidé à chasser, par exemple, le mythe antimilitaire qui voulait que l'armée fut une force dépendante et totalement improductive ? Des réponses apportées à ces questions dépendra la place des militaires dans le système politique, du point de vue de la subjectivité.

Plus concrètement, une autre voie de l'étude devrait permettre d'établir le type de relations entre politique et militaire, en commençant par le sommet de la pyramide. Un seul exemple suffira à situer l'interrogation. Depuis quelques années, la mobilité entre armée et pouvoir est réintroduite, mais dans un sens bien précis, dans des cas bien particuliers. Ainsi, le commandant Hoffman est-il devenu wali (préfet) d'Alger, puis le commandant Djelloul préfet dans le Sud. Ainsi, le commandant Ait Messaouden, PDG d'Air-Algérie a-t-il été nommé ministre des PTT. Comment ces promotions, ces transferts d'un domaine à l'autre sont-ils ressentis ? Quel sens doit-on leur donner ? Promotions pour efficacité dans le cadre militaire, rentabilisée dans le cadre administratif ou politique ? Accentuation des orientations de l'armée de métier, en transplantant quelques-uns de ses cadres les plus politiques dans un métier qui leur convient d'ailleurs mieux ? Nomination à des postes importants d'hommes dans lesquels le régime (le président ?) a confiance, notamment en raison de services passés ? Lutte d'influence à l'intérieur du groupe dirigeant, pour mettre en place alliés et féaux ? Toutes ces formules ne s'excluent pas les unes les autres. Leur importance réelle reste à définir, comme la manière d'en traiter. Il semble cependant que l'enquête doive s'orienter dans de semblables directions.

LES OPPOSITIONS

Diverse et changeante, l'opposition en Algérie ne peut être mise au singulier. Son histoire, depuis 1962, est celle de son nombre. La retranscrire ne suffit pas. Elle doit être appréciée par rapport au système politique dans son entier, eu égard moins aux fonctions et rôles qu'elle y remplit, qu'aux deux aspects qu'elle emprunte, explicite et implicite.

Histoire et nombre

Au moment même où l'Algérie devenait indépendante, les courants réunis en 1956 se manifestaient à nouveau. Ils se compliquaient même de nouvelles alliances, de nouveaux adversaires entrant en lice. La naissance de l'Etat marque l'éclosion d'oppositions internes. La constitution du gouvernement Ben Bella alla de pair avec critiques et conflits d'options. Si une opposition était en train de disparaître, d'autres surgissaient. La longue confrontation MNA-FLN prenait fin sur les paroles amères de Messali Hadj dont les négociations franco-algériennes avaient consacré l'éviction définitive. Son parti, redevenu PPA pour la circonstance, ne fut pas admis à participer à la campagne pour le référendum du 1^{er} juillet 1962. Ses propositions antérieures pour prendre langue avec le FLN et constituer un gouvernement commun restèrent sans écho⁴⁴. Le messalisme n'avait plus d'autorité en Algérie.

Le PCA reconstitué retrouvait, de son côté, existence légale⁴⁵. Il faisait campagne pour le référendum, décidait de participer aux élections à l'Assemblée constituante, relançait *Alger républicain*⁴⁶. Ce fut bien du FLN lui-même que vinrent les dissensions. La crise de l'été 1962 aboutit à une première division en deux tendances, regroupées à Alger et à Tlemcen. Les libéraux et radicaux dominaient la première, les révolutionnaires la seconde, mais chacune comptait en son sein des représentants de la tendance majoritaire dans le clan opposé. L'installation du bureau politique dans la capitale n'élimina pas la tendance favorable au GPRA pour autant. Mais Aït Ahmed se retirait bientôt sur l'Aventin, et M. Boudiaf n'acceptait que du bout des lèvres les affaires extérieures au sein d'un bureau politique où Belkacen Krim ne pénétrait pas. B. Benkhedda, quant à lui, ne figurait pas sur les listes établies en vue de constituer l'Assemblée, M. Boussouf pas davantage.

Le FLN, apparu comme le seul détenteur de la légitimité révolutionnaire, a su rapidement écarter, en les réduisant à la clandestinité, les seuls éléments capables de prétendre la partager avec lui — au nom d'une position prise durant la guerre — le PPA et le PCA. Les libéraux divisés et Ferhat Abbas réduit à entrer à Alger dans les fourgons de l'armée et du bureau politique n'avaient aucun moyen de relancer les autres formations d'avant 1954. Le principe du parti unique protégeait désormais le Front de libération. Les anciens partis écartés, l'opposition n'avait plus d'expression légale sinon à l'intérieur du FLN lui-même. MM. Aït Ahmed et Boudiaf tentèrent d'y recourir en exposant leurs points de vue du haut de

44. Il réitérera son offre en août 1962. Son journal *Le Cri du peuple* fut finalement interdit le 3 novembre.

45. Voir le communiqué du bureau politique du PCA, daté du 31 juillet 1962 in *Annuaire de l'Afrique du Nord 1962, op. cit.*, p. 710-711.

46. Mais le bureau politique devait reconnaître au FLN un monopole dans la constitution des listes. Le PCA ne pouvait plus que proposer d'élaborer des listes communes. Il ne put l'obtenir. Dès lors, le parti se trouva en position fautive. Favorable à l'orientation choisie et au FLN, il voulait conserver par ailleurs son autonomie. Il sera finalement interdit le 29 novembre, après saisie du journal *El Hourriya*.

la tribune, dans les commissions ou couloirs de l'Assemblée nationale. Déçus, ils démissionneront et constitueront des partis clandestins. Réfugiés en France, ils y publieront chacun un ouvrage contre le régime en place⁴⁷. Ils préfigurent déjà la voie que le système algérien va imposer à la grande majorité des opposants.

Dès septembre 1962, un comité provisoire de coordination du Parti de la révolution socialiste, dont M. Boudiaf semblait bien l'instigateur, lançait un tract condamnant « la faillite du FLN » qui ne pouvait plus « prétendre être un mouvement révolutionnaire » puisqu'il allait conduire inmanquablement à la dictature. Le PRS déclarait se constituer en parti d'avant-garde et définissait un programme socialiste en quatre points⁴⁸.

Alors que l'Etat renforçait ses bases, que la Constitution de 1963 confirmait le FLN comme parti unique, l'opposition se manifestait plus ouvertement. Dans les débats sur le projet constitutionnel, quelques discordances. Par la voix de MM. Hadj Ali, Ammar-Mouhoub, Ali Yahia, une fraction de parlementaires récusait la légitimité d'un parti coopté et non pas élu. Elle perturbait aussi le fonctionnement des autres institutions. M. Khider laissait sa place de secrétaire général au président Ben Bella, et faisait état de « divergences fondamentales » avec ce dernier. Mis à l'écart, lors du début de préparation du congrès du FLN, M. Khider formula des critiques de plus en plus virulentes et finit par s'expatrier à son tour pour quelque temps. R. Bitat, plus modéré, occupa différentes fonctions partisans et gouvernementales, et en vint à ne plus en remplir aucune. Ferhat Abbas, de son côté, quittait la présidence de l'Assemblée puis l'Assemblée elle-même avec éclat. L'opposition commençait à se structurer mais hors des institutions. Aït Ahmed, démissionnaire de l'Assemblée⁴⁹ après une série de déclarations fracassantes, lançait à son tour un parti, le Front des forces socialistes (FFS), puis reprenait le maquis, aidé par l'ancien chef de la wilaya III, le colonel Mohand ou el Hadj, en septembre 1963. M. Boudiaf était accusé de complot contre la sûreté de l'Etat et arrêté en compagnie de MM. Ben Younès, Kebaïli et du lieutenant Allouache⁵⁰. Les deux partis illégaux PRS et FFS étaient successivement dissous, non sans que le premier ait déclaré adhérer au second⁵¹.

A ce stade, le processus suivi par les divers groupes d'opposition n'est pas uniforme. Les leaders dénoncèrent tous la « dictature » vers laquelle, selon eux, tendait infailliblement le régime⁵². Mais

47. Hocine AÏT AHMED, *La guerre et l'après-guerre*, op. cit. Mohamed BOUDIAF, *Où va l'Algérie ?*, Paris, Librairie de l'Etoile, 1964.

48. *Le Monde*, 23-24 septembre 1962. Reproduit dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord 1962*, op. cit., p. 713.

49. La démission de M. Aït Ahmed a été acceptée par l'Assemblée en même temps que celle de Belkacem Krim et de trois autres députés le 23 septembre 1963.

50. Ils seront remis en liberté le 16 novembre de la même année. Cf. le récit de l'arrestation de M. Boudiaf dans son ouvrage *Où va l'Algérie ?*, op. cit.

51. Sur le second de ces partis, cf. Mohamed ARAB BESSAOUD, *Le FFS espoirs et trahison*, Colombes, Imprimerie Cary, 1966.

52. Déclaration de M. Boudiaf, *Le Monde*, 24 juin 1963, conférence de presse du 16 novembre ; interview de M. Khider à *Jeune Afrique*, 25-31 mars 1963, déclaration au *Monde*, 21-22 avril 1963, conférence de presse du 27 octobre ; déclaration remise à la presse par

ils divergeaient sur les moyens. Ferhat Abbas critiquait une orientation idéologique et une pratique constitutionnelle qu'il réprouvait, au nom d'une conception néo-parlementariste et d'un libéralisme quelque peu dépassés. Il ne pouvait soutenir ceux qui accusaient au contraire le régime de n'être pas assez révolutionnaire. Ceux-ci n'étaient pas d'accord sur les moyens. De son côté, M. Boudiaf tentait de convaincre un peuple de changer le personnel en place, plutôt que de vaincre une équipe par les armes. Belkacem Krim restait sur la réserve et se contentait d'appeler au regroupement des opposants⁵³. M. Khider voyageait, prenait des contacts et préparait une rentrée politique. Aït Ahmed était le seul à pousser son action jusqu'au bout. Réfugié en Kabylie, il y tint en plein jour, sous la protection des groupes de l'ex-wilaya III, des meetings politiques. Au contraire d'Abderrazak Abdel-Kader, dont le maquis de Dra El Mizan subissait à la même époque un retentissant échec, il obtint un soutien populaire. Mais les limites de son action étaient intimement liées à celles de son audience géographique. Hors de Kabylie, ses appels restèrent vains. Il eut beau déclarer que son but était de renverser le régime par des moyens plus politiques que militaires et récuser toute accusation de sécession, il ne déborda guère les villes sous son contrôle. Le colonel Mohand ou el Hadj lui-même, qui s'était multiplié en déclarations pour « remettre l'Algérie sur la voie de la démocratie » et préparer « la destruction du régime », finit par évacuer les principaux centres urbains, après accord avec le président Ben Bella lors de la guerre avec le Maroc. Aït Ahmed, poursuivit alors un combat de guérillero. Il était privé du plus clair de ses troupes, et son rôle se trouva réduit. La rébellion armée n'avait pas dépassé le cadre régional⁵⁴. Elle put donc être accusée de wilayisme et de fractionnisme, de tentative pour rompre l'unité nationale.

Les seuls partis dont l'audience aurait pu dépasser le cadre de la capitale ou d'un secteur étroit, le PRS et le PCA, n'en eurent finalement guère le temps ni les moyens. La critique des amis de M. Boudiaf portait cependant sur l'essentiel : le caractère autocratique du pouvoir, des décisions à l'emporte-pièce, une absence de véritable programme révolutionnaire. Le PRS se présentait comme ce que le FLN de guerre aurait dû devenir, donc comme solution de rechange, comme contre-parti national, mais un parti ne cherchant pas à masquer les contradictions de classes dans une idéologie populiste lénifiante. Pas de révolution socialiste sans parti de classe, sans instrument aux mains du prolétariat urbain et rural. Au-delà des

M. Aït Ahmed le 2 juillet 1963, conférence de presse du 10 juillet et communiqué remis à la presse le 8 août ; interview de Ferhat Abbas à *Jeune Afrique*, 20-26 mai 1963, lettre de démission du 14 août.

53. Il sera absent d'Algérie entre juillet et novembre 1963. Il avait fait une déclaration au *Monde* le 12 juillet où il affirmait nécessaire de « reprendre le combat ». Le président Ben Bella y verra une tentative de « faire de l'Algérie un nouveau Katanga ».

54. On le vit bien lors des élections législatives du 20 septembre 1964, où les mots d'ordre d'abstention lancés depuis la Kabylie n'eurent d'effet que dans cette région (57 % de votants dans le département de Tizi-Ouzou ; les bulletins blancs confirmaient une opposition des deux tiers de l'électorat) et secondairement dans le département d'Alger où la proportion de Kabyles est importante.

mesures improvisées et plus ou moins imposées par les circonstances, autogestion, nationalisations, des mobilisations artificielles de populations non formées au préalable, la seconde étape de la véritable libération devait être préparée selon les canons du socialisme le plus rigoureux.

Jusqu'au changement de régime de 1965, l'opposition va hésiter entre deux formules, ou plutôt les opposants vont recourir à deux types de moyens tantôt divergents, tantôt convergents. Pour les uns, l'action armée demeurait la seule possible. La position de force devait obliger l'Etat, qui ne cessait de se renforcer, soit à capituler, soit à entamer des négociations. Le colonel Chaabani, ex-chef de wilaya et de région militaire, nommé membre de l'Etat-major, préféra, en juillet 1964, rester parmi les populations du Sud dont il avait obtenu le contrôle. Le commandant Moussa (Ben Ahmed) tentait la même opération en Oranie. Aït Ahmed, de son côté, cherchait à faire peser depuis la Kabylie le même type de menace. Ils furent arrêtés et condamnés à mort : leur mise hors de combat signifiait la fin de l'opposition armée⁵⁵, conçue moins sous la forme d'une résurgence des wilayas qu'en conformité avec l'esprit de la guerre de libération. Les attentats du printemps 1964 contre des responsables politiques locaux avaient démontré que le recours au terrorisme n'était pas exclu par certains, afin d'entretenir l'instabilité et d'affaiblir le régime.

Pour d'autres, la constitution de partis susceptibles de remplacer le FLN ou/et de renverser le président Ben Bella, paraissait une voie préférable. A mesure que l'appareil répressif d'Etat se donnait des armes, l'alliance des contestataires devenait impérieuse. L'annonce faite par Moussa Hassani, ancien ministre des PTT du premier gouvernement Ben Bella, répondait à cette nécessité. Le 6 juillet 1964, un Comité national de défense de la révolution (CNDR) regroupait FFS et PRS. Le mouvement de concentration se poursuivait donc, puisque MM. Aït Ahmed, Boudiaf, Ben Ahmed, Chaabani se retrouvaient aux côtés de M. Hassani. M. Khider annonçait qu'il se mettait « entièrement à la disposition de l'opposition », impliquant la mise éventuelle à sa disposition d'un « trésor de guerre » du FLN, mis à l'abri dans une banque suisse par M. Khider et estimé grossièrement à cinq milliards de francs anciens.

Pour éviter un regroupement plus général et que tous les mécontents ne viennent renforcer le CNDR — qui proclamait le régime en place « hors la loi » et « déchu de toute autorité légale » selon les paroles de M. Hassani, ou se présentait comme la seule légalité algérienne aux dires de M. Khider⁵⁶ — le pouvoir usa des moyens dont il disposait. Toute atteinte au principe d'unité et de légalité ne pouvait venir que d'une contre-révolution. Inutile de différencier

55. Le colonel Chaabani fut arrêté le 8 juillet 1964, fut jugé et exécuté début septembre. M. Aït Ahmed, arrêté le 17 octobre 1964, jugé en avril 1965, fut grâcié, de même que l'ex-commandant Moussa, arrêté le 13 juillet à Oran.

56. Déclaration de M. Hassani le 6 juillet 1964 ; de M. Khider à Genève le même jour, puis à Londres le 8 du même mois, à Genève encore le 28.

entre ses composantes. Le gouvernement préférait soumettre à la même réprobation ceux qui lui intentaient un procès de légitimité. L'incarnation de l'esprit révolutionnaire, de la mentalité révolutionnaire donnait lieu à un conflit dont l'équipe au pouvoir entendait bien avoir le privilège. L'armée réduisit donc la résistance des personnes. La propagande fut chargée de celle des esprits. Les arrestations et mises en résidence surveillée de toute personnalité susceptible de renforcer le potentiel des opposants se multiplièrent⁵⁷. Le FLN rejeta de son sein militants et députés impliqués de près ou de loin dans des actions de résistance⁵⁸. La justice reçut sa part : création de tribunaux spéciaux, d'une cour martiale, condamnations à la peine de mort, après son rétablissement par l'Assemblée⁵⁹. Un pouvoir en danger entendait bien juguler un processus centrifuge devenu menaçant pour son propre équilibre. D'où la tentation de relier l'explosion d'un navire de munitions dans le port de Bône attribué à un acte de terrorisme, à un complot international. Celle aussi de dénoncer une collusion entre toutes les contre-révolutions et d'associer Aït Ahmed à Israël et au Portugal⁶⁰.

Le régime du président Ben Bella y gagna quelque répit, en Kabylie même, quelques ralliements aussi, par exemple, celui de M. Bitat venu reprendre ses fonctions de simple militant au sein du parti. La nouvelle Assemblée, épurée, fournissait la chambre d'enregistrement désirée. Moussa Hassani fit même amende honorable et son retour en grâce laissait quelque doute sur l'avenir du CNDR qu'il avait aidé à créer.

Le 19 juin 1965 bouscula en partie les formes de la critique et de la revendication. Les conditions changeaient. Les institutions de 1963 tombaient en désuétude. Le parti était mis en sommeil. L'ouverture de la nouvelle équipe en direction des principaux membres de l'ancienne n'en impliquait pas moins un probable durcissement vis-à-vis des opposants éventuels⁶¹ : et d'abord vis-à-vis de ceux qui se proclameraient les véritables héritiers de la révolution ; de la gauche ensuite, accusée de diffuser une idéologie ne correspondant pas à la culture politique algérienne. L'expression de la critique interne par les voies institutionnelles disparaissait avec l'Assemblée et les instances supérieures du FLN, bureau politique et comité

57. MM. Abbas, Azzedine, Fares, Khobzi, par exemple.

58. Sont exclus du comité central du FLN MM. Abadou, Chenoufi, Djeraba, Ladjal et Saci. Ce dernier (ex-commandant Selim) a été arrêté en même temps que le colonel Chaabani. Sont exclus du parti, les cinq membres qui vont former le CNDR deux jours après. Le comité central demande que onze députés soient déchus de leur mandat (confirmation par la commission des immunités parlementaires de l'Assemblée le 13 juillet 1964). L'Assemblée lève l'immunité de 5 d'entre eux le 11 août : MM. Bentoumi et Hassani, anciens ministres, MM. Ali Cherif (ex-colonel Sadok), Dehilès, Sakhri.

59. Outre MM. Aït Ahmed et Ben Ahmed, le 10 avril 1965 furent condamnés à mort par contumace MM. Achour, Benyounés, Bentoumi, Boudiaf, Khider, Slimane et l'ex-colonel Sadok.

60. Conférence de presse de M. Zahouane du 20 octobre 1964. Un démenti sera publié deux jours plus tard par le FFS qui avait déclaré antérieurement poursuivre le combat après l'arrestation de son leader.

61. Signalons une convergence, toute relative à ce moment-là, entre les critiques formulées contre le régime ben bellien par les nouveaux dirigeants comme par les groupes d'opposition, notamment celui de M. Boudiaf.

central. La présence directe d'anciens militaires aux centres mêmes de la décision impliquait que l'armée — victorieuse des mouvements armés dans le régime renversé — allait peser de tout son poids sur l'opinion pour interdire les objections. Les chances légales d'expression fermées à l'intérieur, l'opposition rencontrait des obstacles grandissants pour se maintenir dans le pays même. Il lui restait la solution de l'étranger, et le danger de se couper des masses dont elle avait besoin pour réussir.

Hors « l'affaire Zbiri », qui regroupa en Algérie même une minorité politique alliée au chef d'Etat-major et appuyée par quelques troupes, l'opposition s'organisa en partis. Ceux-ci eurent bien du mal à rassembler dans une même fédération des personnalités trop disparates pour définir un projet commun pouvant mobiliser l'Algérie.

Les premiers touchés par la répression furent les marxistes associés au souvenir et à la politique du président déchu. Rendus responsables de bien des maux, accusés de prendre leurs ordres hors des frontières, d'être animés par des étrangers, ces hommes recoururent, à leur tour, à la formation partisane clandestine. L'Organisation de la résistance populaire (ORP), où se retrouvaient de nombreux membres de l'ex-PCA, annonçait sa création par un tract daté du 28 juillet 1965. Deux mois plus tard ses principaux leaders étaient arrêtés, dont Bachir Hadj-Ali, ancien secrétaire du PCA⁶². L'ORP possédait cependant un avantage sur les autres créations antérieures. Elle bénéficiait du système d'implantation et de liaison d'un parti conçu selon le schéma marxiste, à la fois structuré et différencié, et d'un noyau de militants réduit mais solide. L'appui des « partis frères » pouvait lui permettre aussi de mieux résister — malgré la répression — que le FFS ou le PRS par exemple⁶³. En revanche, la faible audience de l'ORP dans l'ensemble de l'Algérie, principalement dans la paysannerie, lui interdisait toute action d'envergure.

Hors d'Algérie, une opposition quasi officialisée se reconstituait, multipliant prises de positions et publications. La fuite de Aït Ahmed, évadé de sa prison le 30 avril 1966, favorisait une relance du FFS. Le départ de trois anciens ministres du gouvernement Ben Bella, qui avaient cru pouvoir poursuivre leur expérience dans le gouvernement Boumediène, venait renforcer une nouvelle Organisation clandestine de la révolution algérienne (OCRA) lancée par MM. Aït El Hocine et Lebjaoui⁶⁴. Les principaux leaders se trouvèrent bientôt dispersés puis assemblés en territoire étranger. Les Français, pour leur part, qui connaissaient les noms des principaux animateurs pour les avoir entendus largement nommer depuis dix ans (et qui

62. Les principaux responsables resteront emprisonnés plusieurs années. D'autres dirigeants seront relâchés à l'occasion du 1^{er} novembre 1966.

63. Lors du XXIII^e congrès du PCUS à Moscou, le leader de l'ex-PCA, Larbix Bouhali, avait été invité (invitation approuvée par un tract de l'ORP). Sa présence a provoqué le départ de Belkacem Cherif représentant le FLN également invité.

64. Autres émigrés de marque rejoignant l'OCRA, Abdelaziz Belazoug, ex-directeur général de la presse et Slimane Rebbah, un des 9 secrétaires nationaux de l'UGTA, directeur de *Révolution et travail*. Mais les trois ministres précités quittaient le mouvement dès mars 1967.

ignoraient ceux du nouveau régime), pouvaient croire que la majorité des hommes politiques dignes de ce nom se trouvaient sur leur territoire. Un gouvernement en exil, sorte de GPRA bis, paraissait un aboutissement logique. Nul ne sait quel écho une telle réalisation aurait reçu en Algérie. Mais de Madrid, Genève, Paris ou Londres ne vinrent que de faibles signes de rapprochement. En juin 1966, l'ORP et l'OCRA annoncèrent bien une coordination de leur action. Durant l'été, il fut question de la création d'organes communs entre les diverses fractions. Des communiqués et proclamations différents, des programmes peu coordonnés⁶⁵ démontraient que l'unité était au moins retardée.

A partir de cette date, une opposition réfugiée à l'étranger, qui ne semble pas manquer de moyens financiers si l'on en juge par la qualité et le nombre de ses tracts, brochures et bulletins, s'est coupée des réalités algériennes. Trop d'individus, pensant incarner à eux seuls la légitimité révolutionnaire et symboliser une nouvelle libération, conçoivent une Algérie mythique et s'en prennent à un régime dont ils n'analysent pas assez les fondements. Chacun se prétend plus à gauche que le voisin. Une gauche-Boudiaf, une gauche-Aït Ahmed, une gauche-Boumaza, une gauche-Krim se côtoient sans se fondre⁶⁶. Chacune voudrait servir de rassemblement aux autres, chaque leader cherche à rameuter tout le monde derrière son nom. Une série d'éliminés successifs du système se coagulent à nouveau, mais en dehors de leur milieu naturel. Leur position devient d'autant plus ambiguë que les tendances qu'ils sont censés incarner en Algérie même n'ont pas été totalement écartées du pouvoir. Elles y sont parfois même associées. D'autres ont disparu avec leur départ. Nostalgiques d'un FLN de guerre établi hors des frontières, mais multipliant les associations au lieu de n'en faire qu'une, ils ne

65. R. LE TOURNEAU (« Chronique politique », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1966, op. cit.*) fait fort bien le point sur ce problème (cf. p. 251-252). Il note : « ... Le 15 février, l'ORP adoptait une résolution réclamant l'élection d'une assemblée constituante ; deux jours après, le FFS en faisait autant mais admettait qu'en attendant l'élection de cette Assemblée, l'Algérie pourrait être gouvernée par Ferhat Abbas ou Ben Khedda. Deux mois après, le conseil national provisoire élu par l'OCRA prenait pour base de son programme le renversement du gouvernement Boumediène, se déclarait hostile à une politique anticommuniste et considérait qu'Aït Ahmed Ben Bella était toujours légalement président de la République algérienne. Quant à M. Boudiaf, il publiait le 20 juillet une lettre ouverte aux Algériens selon laquelle le régime Boumediène n'était que « du benbellisme sans Ben Bella » (p. 252). On se reportera à cette « lettre ouverte » pour connaître les différents points du contre-projet révolutionnaire de M. Boudiaf.

66. Le 5 juillet 1966, l'ORP, le FFS et le PRS annoncent la formation d'un Parti national démocratique de coalition, dont il ne sera plus question ensuite sous cette même forme. M. Boumaza a beau déclarer que le coup d'Etat du 19 juin a fait des ennemis de la veille (M. Aït Ahmed par rapport à lui notamment) des alliés objectifs, l'accord ne naît plus *ipso facto* de la phrase prononcée. Belkacem Krim, pour sa part, avait annoncé la création d'un nouveau parti, le Mouvement démocratique du renouveau algérien (MDRA) (conférence de presse à Paris le 18 octobre 1967, *Le Monde*, 19 octobre 1967). Il y précisait que ce mouvement était totalement différent de ceux déjà constitués. (Un organe de presse sera lancé en décembre 1968 intitulé *Le Renouveau*). Entre temps, si le FFS et l'OCRA se rapprochaient en avril 1967 (cf. déclaration commune Aït Ahmed-Lebjaoui du 19 avril, véritable programme de restructuration), c'était selon toute probabilité pour répondre à la formation d'un organisme nouveau à vocation unitaire dissident de l'OCRA et rédacteur d'un *Courrier de l'Algérie*. En juin d'ailleurs l'OCRA annonçait unilatéralement qu'elle mettait en terre à ses critiques, en raison de la guerre israélo-arabe. Trois mois après elle déclarait la trêve rompue.

peuvent ni refaire une histoire qui leur échappe ni incarner la conscience d'une autre Algérie possible. Une Algérie qu'avec le temps ils ont de moins en moins de chances de faire naître.

De plus, le régime qualifié de dictatorial et d'illégal représente une cible bien plus mouvante qu'il n'y paraît des rivages français ou espagnols. La politique contient des aspects difficiles à rejeter totalement. *L'Observateur du Moyen-Orient* notait par exemple que le programme de l'OCRA publié lors de sa création, présentait bien des similitudes avec les propositions du Conseil de la révolution diffusées dix mois auparavant⁶⁷. M. Boumaza, après son retrait du gouvernement, critiquait l'infléchissement du régime vers la droite, son « américanisation », sous l'influence des technocrates (à la même époque où peu s'en faut, Aït Ahmed voyait dans l'Algérie un Etat inféodé aux Soviétiques !) Mais l'orientation prise, les premières réalisations et annonces de réformes (le premier texte concernant la révolution agraire date de 1966) coupaient l'herbe sous le pied aux anciens dirigeants. D'Alger, il était relativement aisé d'insister sur le concret, sur le construit, et de regarder de loin ces hommes incapables de s'accorder sur des thèmes politiques communs à effet réellement mobilisateur.

L'initiative échappait à l'opposition ; par son incapacité à s'unir d'abord. L'assassinat de M. Khider à Madrid, le 3 janvier 1967, avait rameuté autour de sa tombe des représentants des principaux groupements. Seule l'ORP s'était abstenue. Elle avait publié un communiqué condamnant le meurtre mais rappelant ses désaccords antérieurs avec la victime. Se plaçant lui-même en réserve et au-dessus des fractions, détenant la clé de ressources importantes, Mohamed Khider était à la fois le rassembleur possible et le diviseur probable. Sa mort aurait dû permettre à l'ORP de rejoindre les autres courants, n'était sa situation à part et ses buts propres. Autre fait amenant les opposants à réagir plus qu'à agir : la reconstruction de l'Algérie s'opérait du sommet certes, mais à coups de mesures difficilement condamnables. La mise au point d'un programme économique, l'installation d'assemblées communales (1967) puis départementales (1969) réduisaient les partis extérieurs à la défensive. Les élections de 1967 donnèrent lieu, de la part du FFS et du PRS, de même que de l'OCRA, à des consignes d'abstention. Mais comment apprécier l'impact de leurs mots d'ordre sur les 30 % d'électeurs qui choisirent de ne pas voter ? Troisième cause de la situation en porte-à-faux des censeurs, les manœuvres gouvernementales. Il est certain, bien que non démontré, que le pouvoir a entamé des négociations avec les oppositions (et non une négociation avec l'opposition). Fin 1966, des contacts auraient été pris entre un émissaire officieux du gouvernement Boumediène et M. Lebjaoui⁶⁸. Courant 1967, le retrait de l'OCRA des trois anciens ministres de A. Ben Bella ralliés quelque temps à H. Boumediène était attribué, sans preuves,

67. *L'Observateur du Moyen-Orient*, 22 avril 1966, p. 12-13.

68. *L'Observateur du Moyen-Orient*, 2 décembre 1966, situe ces contacts entre le 21 et le 23 septembre.

à des rapprochements avec le pouvoir. Enfin, dernière constatation : l'initiative en vue d'un renversement de direction est venue d'Algérie même, du sein de l'armée et non de groupes réduits à l'expectative de l'autre côté de la Méditerranée. Le colonel Zbiri a représenté, pour les diverses oppositions, la chance de reprendre pied sur le sol algérien et de monnayer leur participation à un troisième type de régime organisé depuis l'indépendance. PRS d'un côté, MDRA et OCRA de l'autre, rassemblés à l'occasion, tentaient de canaliser à leur profit un mécontentement enfin exprimé, annonciateur selon eux d'un phénomène plus général.

L'échec du putsch est un peu l'avortement d'un dernier espoir d'une gauche disparate. Et l'année 1968 marque déjà son déclin. Le gouvernement d'Alger a compris le besoin d'une assise populaire, donc de réformes touchant l'opinion. Il a depuis cette date renforcé son audience, élargi sa base politique, écrêté par la même occasion les derniers bastions des nostalgiques du benbellisme. Les attentats perpétrés sur l'initiative du commandant Mellah, proche du colonel Zbiri (26 avril contre le président Boumediène), et sous l'inspiration de Belkacen Krim (en janvier à deux reprises contre Ahmed Kaïd)⁶⁹ révélaient une opposition assez désemparée, prête à faire retour au terrorisme, ultime recours. Autre fait significatif, MM. Zerdani et Zbiri, échappant aux poursuites, se réfugiaient à l'étranger à leur tour, mais leurs déclarations ultérieures n'indiquaient nullement qu'ils entendaient se rattacher à l'une ou l'autre des oppositions constituées. Les projets d'alliance restaient donc en sommeil. D'autant que l'ORP se désolidarisait des attentats et préférait construire que détruire⁷⁰. D'organisation de la résistance populaire elle se transformait en Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS). Derrière le changement de sigle se profilait une nouvelle orientation dont le pouvoir comptait tirer avantage. Un renforcement des relations avec le PCF éloignait l'ex-ORP de ses anciens « alliés ». L'organisation faisait retour à l'ancienne doctrine du PCA, favorable à une action de l'intérieur. Infléchir la politique économique et sociale du régime dans une direction plus socialiste lui paraissait préférable. Les quelques remarques favorables à certaines décisions du pouvoir algérien (développement d'une part et anti-impérialisme de l'autre), formulées auparavant, prenaient alors tout leur sens⁷¹. Le gouvernement Boumediène y gagnait une caution en

69. Belkacem Krim a démenti toute responsabilité du MDRA ; 17 personnes furent néanmoins arrêtées dès cette époque. Une trentaine d'autres le seront par la suite. Belkacem Krim sera condamné une seconde fois le 7 avril 1969 à mort par contumace (par la cour révolutionnaire de justice créée le 4 novembre 1968). Il sera finalement assassiné le 18 octobre 1970 à Francfort.

70. Sur la position de l'ORP vis-à-vis des attentats, cf. *La Voix du peuple*. Sur les tentatives de coup d'Etat, une position indirecte mais claire, Abdelmalek MAHDJOUB, « La tactique putschiste est une idéologie non communiste », Rapport du secrétaire général du PC soudanais publié dans le journal libanais *El Hourriya*, 26 juillet 1971 et repris dans une brochure du PAGS intitulée : *Hommage des travailleurs et du peuple algérien aux héros martyrs de la classe ouvrière et du peuple soudanais*, Editions du PAGS, août 1971. Sur la position du PRS concernant l'affaire Zbiri, cf. *Informations et nouvelles d'Algérie*, janvier 1968. L'organe officiel de ce parti était *Al Jaridah*.

71. Cf. l'appel du 27 octobre 1970.

Algérie même au moment où le projet de révolution agraire prenait consistance. Il favorisait aussi, à l'extérieur, la scission au sein d'une opposition réduite à ses leaders. La libération des trois principaux responsables du mouvement, Bachir Hadj Ali, Mohamed Harbi et Hocine Zahouane, ainsi que d'autres militants arrêtés depuis plus de quatre ans était la conclusion d'un marchandage⁷². Appeler « tous les révolutionnaires à soutenir résolument toutes les mesures progressistes » c'était rentrer par la petite porte dans le champ politique algérien. Le pouvoir n'en demandait provisoirement pas plus. Il laissait d'ailleurs sans réponse un appel en faveur d'une « réconciliation nationale » impliquant la constitution d'un « front démocratique et populaire », c'est-à-dire réintégrant le PAGES dans un FLN élargi.

Le gouvernement disposait en fait de plusieurs armes dont il n'a jamais cessé de jouer. Avant le putsch du colonel Zbiri, il répondait à des demandes réitérées de libération de l'ex-président Ben Bella en annonçant l'élargissement de ses anciens ministres arrêtés en 1965, MM. Hadj Ben Alla, Abderrahmane Cherif et Nekkache. Il répétait, par ailleurs, la tactique pratiquée en 1963 par son prédécesseur et, en 1965, par lui-même : favoriser la réintroduction dans l'univers algérien d'opposants virtuels. Des prêts importants et à faible intérêt furent accordés à quelques personnalités tentées par la petite ou moyenne production privée. Des nominations dans le secteur para-étatique, notamment les sociétés nouvellement nationalisées ou créées, permettaient d'orienter les énergies vers des secteurs autres que politiques⁷³. Ceci correspondait à la volonté de faire servir désormais les organisations (UGTA, Anciens moudjahidine, etc.) et les individus (relance du parti, service national) à la transformation du pays.

En fait, l'action du gouvernement pour dissoudre ou dissuader les oppositions extérieures ne s'est pas dévoilée ouvertement. Hors l'élimination physique de MM. Khider et Krim, ses opposants de plus forte stature il est vrai — mise souvent sur le compte des services spéciaux algériens, sans que la preuve en ait encore été fournie —, la désintégration des divers courants dépendit moins d'Alger que d'eux-mêmes⁷⁴. Depuis 1970 la presse d'opposition publie toujours sans que l'on puisse apprécier un accroissement de son audience. Les déclarations se sont faites rares, y compris lors du

72. Les leaders restent astreints à résider hors d'Alger (décision prise à l'occasion du 1^{er} novembre 1968, connue le 13. L'ex-ORP s'en félicitera officiellement le 18). Voir *Le Monde* du 14 décembre 1968.

73. Saad Dalhab et Ben Tobbal, les négociateurs d'Evian avaient été les premiers exemples, les plus illustres, d'une formule largement employée par la suite. Le premier était nommé directeur de Berliet-Algérie, le second de la Société nationale de la sidérurgie. M. Benhamida, par exemple, premier ministre de l'Éducation nationale, puis membre de l'appareil du parti, directeur de la Société nationale de construction, fit partie d'une seconde série de promotions.

74. Nous ignorons tout du degré d'implantation des mouvements d'opposition parmi les travailleurs émigrés en Europe. En apparence, le contrôle de l'Amicale des Algériens en Europe par le pouvoir, via le FLN, ainsi que la division en branches séparées sinon rivales ont dû en limiter l'importance. Il est vrai que le nombre d'adhérents à l'Amicale est réduit (un travailleur sur dix environ).

renouvellement des assemblées populaires communales. M. Zerdani est rentré à Alger et l'ex-colonel Zbiri s'est gardé de toute prise de position. M. Lebjouani a publié ses *Vérités sur la révolution algérienne* suivi d'un second ouvrage⁷⁵, laissant à penser qu'il en était arrivé à la rédaction de ses mémoires. Signe que l'action directe et l'engagement d'actualité lui paraissaient désormais vains ? Le PRS, de son côté, aurait été divisé ; aux radicaux, désirant poursuivre dans l'opposition systématique, s'opposerait une fraction favorable à certains aspects de la politique (en matière de révolution agraire notamment) menée par le régime actuel.

Seule force encore à se manifester, le PAGES poursuit une action difficile. Soutenant la révolution agraire pour l'essentiel, la politique pétrolière dans ses grandes lignes et certains aspects de la politique étrangère, il n'en critique pas moins les erreurs et errements du régime. L'absence de participation des ouvriers à une gestion digne de ce nom, les retards apportés à la réforme en faveur des paysans pauvres, des cas de corruption, le maintien à des postes clés d'éléments réactionnaires sont dénoncés comme autant de tares. Aussi le parti adresse un « Message au président Boumediène » à l'occasion de la signature de l'ordonnance pour l'application de la réforme agraire, dans un numéro de la *Voix du peuple, Saout Ech Chaab*, publié à côté d'articles mettant en relief de nombreuses insuffisances⁷⁶. Le thème de la réconciliation se développait en même temps sous une autre couverture, celle d'une lutte commune contre toutes les forces de réaction qui, à l'intérieur de l'administration, du parti, du pays tout entier (et peut-être du gouvernement lui-même), tentent de s'opposer à la socialisation. Unir les forces progressistes c'est proposer de forger un Front pour recréer les conditions d'une véritable « démocratie révolutionnaire »⁷⁷.

Les risques pris par le PAGES en la circonstance sont plus grands que les derniers développements ne le laissent croire. En effet, après la grève estudiantine de janvier 1971, où le parti clandestin avait été présenté comme le véritable instigateur du mouvement revendicatif, la gauche estudiantine a été invitée l'année suivante — au même titre que les autres diplômés — à participer à la révolution agraire. En se transformant en « commissaires politiques » selon la formule du président Boumediène, ils s'engageaient dans une opération condamnée à réussir. Dans d'autres secteurs, nul doute que des militants ou sympathisants n'aient été conduits à infléchir une action pour servir la réussite d'une politique. Par là, ils ont été amenés à se dévoiler, face à un pouvoir et à une sécurité militaire dont les fichiers ne demandent qu'à être mis à jour. En cas de retournement gouvernemental, ou plus simplement après

75. Paris, Gallimard, 1970, et *Bataille d'Alger ou bataille d'Algérie*, Paris, Gallimard, 1972.

76. *La Voix du peuple*, organe central du Parti de l'avant-garde socialiste d'Algérie, novembre 1971. Publié sous forme polycopiée en Algérie où il est naturellement interdit, cet organe est aussi mis en vente sous forme imprimée en France même.

77. *Ibid.*, 13 juin 1972. Voir aussi la brochure de mai 1972 : « Une tâche centrale pour toutes les forces patriotiques et de progrès : agir dans l'union pour la réalisation et le succès de la révolution agraire ».

usage, ils deviendront une cible facile. Nul doute que le PAGES n'en ait eu conscience et ait choisi cette voie en connaissance de cause. Il joue une partie hasardeuse dont l'issue est inconnue.

Autre risque, celui de se voir déborder sur sa gauche par plus extrémiste. Le danger peut venir d'un courant moins internationaliste et plus sourcilleux en même temps, pour lequel le régime Boumediène continue, quoi qu'il fasse, à ne représenter qu'un système dictatorial, avec lequel il n'y a aucune possibilité d'accord et de rapprochement possible. Les numéros du journal *La Charte* — bulletin du Front national de libération clandestin, animé par B. Boumaza — encore appelé Rassemblement unitaire des révolutionnaires (RUR) issu du PIRIS, continuent à mettre l'accent sur « le divorce profond entre les déclarations démagogiques officielles et les sombres réalités du pays »⁷⁸. Tant que la transformation projetée (révolutions industrielle et agraire surtout) pourra être considérée comme positive, les campagnes des absolutistes n'auront guère d'effet. Un éventuel échec dans un des secteurs de progression choisis pourrait bien entraîner d'autres pour le PAGES. Pour autant que l'on sache, MM. Harbi et Zahouane se démarqueraient quelque peu de l'orthodoxie, récuseraient toute « prise de participation », ou, en tout cas, chercheraient à la limiter. C'est peut-être d'eux que dépend la renaissance d'une opposition, les oppositions constituées ayant mal résisté à la longévité du pouvoir.

Explicite et implicite

Il a été question jusqu'ici des changements qualitatifs et quantitatifs de l'opposition et des formes de son expression. De 1962 à 1972, nous sommes passés, dans le cas algérien, de l'opposition armée à l'opposition larvée, de l'explicite à l'implicite. L'institutionnalisation a été refusée dès l'indépendance et le privilège de l'expression en matière politique, reconnu au seul FLN⁷⁹. Par la suite, ont été instituées des formes électives, avec une part de sélection mais sur des listes composées par le parti toujours⁸⁰. La volonté de créer quand même des cadres formels partisans contraires aux principes du

78. Voir notamment le numéro spécial (octobre-novembre 1972 ?) intitulé : *Algérie. Du livre blanc au livre noir...*

79. Cf. art. 22 de la Constitution de 1963 : « Nul ne peut user des droits et des libertés ... pour porter atteinte ... au principe de l'unicité du Front de libération nationale » ; décret du 14 août 1963 « portant interdiction d'associations à caractère politique ». *JORA*, 23 août 1963, p. 834. Fin 1971, un projet de texte fut élaboré. Il devait entraîner la dissolution des associations créées en Algérie selon la loi française de 1901, leur reconstitution étant soumise à autorisation préalable. L'ordonnance du 3 décembre 1971 relative à l'association prévoit dans son article 2 : « Aucune association ne peut avoir une existence légale ni exercer ses activités sans l'agrément des pouvoirs publics. » « Lorsque l'association est liée à des activités appelées à s'exercer sur toute l'étendue du territoire national, l'agrément est accordé par le Ministère de l'intérieur. Dans les autres cas l'agrément est accordé par le wali de la wilaya dans laquelle l'association a son siège. Le wali en informe le ministre de l'Intérieur ... »

80. Cette procédure (listes composées de deux fois plus de noms que de sièges à pourvoir) adoptée maintenant pour la quasi-totalité des élections, avait été déjà suggérée, lors du court départ constitutionnel de 1963, à l'Assemblée pour l'élection des députés. Elle avait été rejetée parce que portant atteinte à l'unicité du FLN.

« monocratie partisan », dévoile les modèles étrangers inconscients auxquels se référaient les initiateurs comme Aït Ahmed ou Mohamed Boudiaf. Mais la démocratie parlementaire importait moins en l'occurrence que le désir de reprendre l'expérience du FLN du tout au tout et de se situer dans sa juste lignée. Un front, ou des partis d'avant-garde, tous capables de préparer l'Algérie au socialisme, autant d'instruments pour atteindre une deuxième phase révolutionnaire. Une critique de gauche, au nom des idéaux passés, prétendait forger, sous forme de parti, les moyens d'une contestation débouchant sur la prise de pouvoir. Parce qu'elles ne purent s'implanter en milieu algérien, parce qu'elles ne purent s'unir, parce qu'elles durent se réfugier pour la plupart à l'extérieur, les diverses forces n'ont pas atteint leur but. Certaines sont arrivées à négocier des retours individuels. Une seule est parvenue à être associée, très informellement, à une action politique. Aucune n'a pu s'implanter en coin entre l'idéologie officielle et les réalisations effectives. Aucune n'a pu jouer des contradictions entre projets annoncés et politique pratiquée. Des opposants aux opinions trop divergentes ne sont pas parvenus à fonder un organe unique, sous forme de contre-gouvernement présentant une solution de rechange. La masse de manœuvre représentée par 700 000 Algériens en Europe n'a pu non plus être mobilisée, comme la génération de 1930-1940 l'avait été par le messalisme. Tout du moins l'estime-t-on d'après ce que l'on en connaît aujourd'hui.

Officialisation impossible, unité irréalisable, influence restreinte, faible capacité pour entamer le loyalisme national, pour attirer les insatisfaits, l'opposition explicite s'est réduite⁸¹, au point d'être considérée comme en hibernation. Non que la société politique algérienne ait été cohérente au point de la rendre totalement illusoire. Mais le renforcement de l'Etat s'est allié à la concentration du pouvoir central combiné avec l'autoritarisme de la décision. De nombreuses mesures compensatrices (assemblées locales, budgets régionaux) et une politique dynamique dans les domaines « neufs » (industrialisation), et plus que prudente sur les sujets « chauds » (religion, famille), ont été bien accueillies par une clientèle et acceptées par une large majorité. Les erreurs commises ont été mises au compte de bavures inévitables. Les sacrifices consentis ont servi à la communauté. L'opinion n'a pas exagéré les premières et a accepté en gros les seconds. La puissance du pouvoir et l'état de la conscience collective ont donc laissé une faible marge de manœuvre à des hommes présentés au nom de l'unité du pouvoir d'Etat comme des ennemis de l'Algérie, alors qu'ils ne contestaient que le régime en place.

81. Nous considérons ici l'opposition en elle-même et non à travers la fonction qu'elle pourrait remplir dans le système politique algérien. Le débat situé en termes de fonctions reste trop théorique et sous-entend une vision déterminée du meilleur système algérien possible, donc donne un contenu trop orienté au concept d'opposition. Il n'existe pas d'étude, à notre connaissance, consacrée à l'opposition en Algérie. Un seul essai comparatif : J. ROBERT, « Opposition and control in Tunisia, Morocco and Algeria », *Government and opposition*, avril 1966, p. 389-404.

Le cas de l'Algérie est, à tout prendre, assez semblable à celui de nombreux autres pays « en voie de développement », dont quelques-uns en Afrique crurent même pouvoir faire l'expérience d'un multipartisme inspiré des anciens systèmes coloniaux⁸². Bien que plus homogène que la plupart des Etats du continent nés de la « décolonisation », bien que n'ayant pas les mêmes priorités à accorder à l'intégration, l'Algérie entendait construire un parti, édifier l'Etat, tracer sa voie vers le socialisme sans ruptures, sans laisser s'exprimer les jugements contraires en dehors d'un cadre fixe, sans permettre en tout cas aux forces centrifuges de tourbillonner librement. L'unanimité fut d'autant plus requise que le pouvoir n'était pas lui-même un produit unanime. Dans la lutte des clans, le premier à s'emparer des commandes, après 1962, fut aussi le seul à pouvoir assimiler les combats menés contre lui au fractionnisme et au régionalisme. Il maniait une arme à son profit, au nom du maintien d'une organisation socio-politique unitaire, servi, en cela, par le fait que la vocation à l'opposition datait de l'époque coloniale et lui restait attachée. S'opposer à l'Etat français revenait alors à récuser le colonisateur. Ce fut bien en s'opposant de 1954 à 1962 que l'Algérie naquit. Une fois l'indépendance acquise, la nature de l'Etat changea, elle devint nationale. Se dresser contre cet Etat, le mettre en cause simplement, conduisait et conduisit encore à vouloir rompre la collectivité retrouvée, à rompre avec cette collectivité. Du changement opéré émergeait un nouveau droit, une nouvelle société, qu'il fallait préserver des pressions destructrices extérieures des habitudes passées. Un gouvernement dût-il en tirer avantage en renforçant par là sa propre assise⁸³.

Souvent placé en tant qu'arbitre des demandes issues de milieux en perpétuel affrontement, le gouvernement algérien, dès sa naissance, a eu pour principal souci de résorber les tensions. La Fédération de France adressait, en 1962, un projet d'organisation et d'orientation que les Oulemas se chargeaient d'attaquer aussitôt. Par la suite, syndicalistes et religieux, marxistes et intégristes musulmans exercèrent des pressions contraires. La politique consista moins à frapper autant d'un côté que de l'autre qu'à laisser un des côtés infléchir une politique proclamée comme devant servir la nation entière. En contrôlant la centrale syndicale, le gouvernement lui retirait toute latitude de monnayer son soutien ou son retrait, de soutenir ou de refuser la politique choisie. En acceptant la publication dans la presse officielle d'articles contre maraboutisme et confréries, en prononçant la dissolution de la société Al Qiyam et arrêtant plusieurs de ses membres, l'équipe dirigeante — abritée

82. Voir F. BORELLA, *L'évolution politique et juridique de l'union française*, Paris, LGDJ, 1958 ; A. MAHIOU, *L'évolution vers le parti unique en Afrique noire d'expression française*, Bibliothèque africaine et malgache, t. III, Paris, LGDJ, 1968.

83. Le phénomène n'est pas proprement algérien. Il consiste dans la pratique courante à opposer aux demandes de groupes sociaux importants, mais non structurés en fait, l'intérêt général. La planification industrielle est avancée pour dévier les revendications paysannes, la révolution agraire pour calmer ou orienter les étudiants, la solidarité religieuse, l'unité des mœurs, pour retarder les réclamations éventuelles du monde féminin. Etapes et priorités nationales sont successivement alléguées pour éviter un regroupement des pressions.

derrière les fictions juridique et sociologique d'Etat et de nation — réduisait une menace collective, tout en donnant des gages à d'autres groupes et individus⁸⁴. Pas de scissions internes, de mise en cause idéologique, de régions opposées au pouvoir central pour des raisons ethniques ou économiques, ni contradictions, ni discordes, pas d'opposition mais une communauté. Que la contestation sur la forme du régime soit assimilée à ces tabous fait partie du jeu politique de gouvernants se confondant avec leurs fonctions⁸⁵. Etat et nation ne sauraient se différencier. Mettre en cause l'un c'est s'attaquer aux deux⁸⁶. Que la raison puisse être attribuée en partie au caractère « unanimitaire » de la religion musulmane et que la nation, *watan*, ne soit qu'une des composantes pratiques de la grande collectivité des croyants, *oumma*, comme le suggèrent MM. Flory et Mantran, est peut-être entré en ligne de compte, bien qu'assez faiblement en ce qui concerne l'Algérie⁸⁷. Ce qui importe, c'est l'éventail des motivations concourant à récuser toute prétention à s'ériger en censeur. La réussite de la révolution dépend d'une mobilisation permanente, qui reproduit celle du temps de guerre. Le FLN, qui en est le symbole et le garant, ne peut accepter que l'unité nationale soit remise en cause par la constitution d'associations à but politique. Pas d'opposition au sein du peuple, pas d'opposant dans les institutions. « Il n'y a pas de place en Algérie pour une opposition », pour « les diviseurs », déclarait le président Ben Bella⁸⁸. Son successeur, s'il n'a pas fait sienne une formulation aussi brutale, n'en partage pas moins les sentiments qui l'ont inspirée.

Nécessité faisant loi, le développement économique et politique en Algérie implique — du point de vue du pouvoir — mobilisation

84. Articles dans *El Moudjahid* (20, 21-22, 23 juillet 1968) et *Révolution africaine* (15-21 juillet 1968). Autre article dans ce dernier hebdomadaire, 11-17 janvier 1968. La dissolution de la société *Al Qiyam* et les premières arrestations datent de mars 1970. Le démantèlement d'une association de même type (les « Djounoud d'Allah ») avait été effectué au début de l'année 1970. Une seconde aurait été dissoute un an après (cf. *El Moudjahid*, 29 janvier 1971).

85. Le Tiers Etat et la bourgeoisie ont bien fini par incarner la nation en France à l'époque révolutionnaire, au point de s'assurer un quasi-monopole de représentation (le mandat représentatif né du mythe de la souveraineté nationale).

86. Aussi lorsque l'article 6 de la Constitution algérienne de 1963 spécifie que « l'Islam est la religion de l'Etat », n'est-on pas absolument en présence d'une erreur de formulation ou d'une simple clause de style maladroite. L'Etat est assimilé à la nation, donc à ceux qui la composent, des individus ayant embrassé la religion musulmane. Une telle formulation n'est d'ailleurs pas propre à la Constitution algérienne. Voir aussi les décisions de novembre 1962 et août 1963 visant expressément la dissolution du PCA et du PRS. Pour le PCA par exemple le ministre de l'Information de l'époque déclarait : « Il n'y aura pas de politique anticommuniste en Algérie, l'interdiction du PCA correspond à une position fondamentale concernant la pluralité des partis ... ».

87. M. FLORY, R. MANTRAN, *Les régimes politiques des Etats arabes*, Paris, PUF, 1968, (Thémis), p. 130-157. Le refus d'une opposition tient à une lecture en termes de classes dont la Charte d'Alger ne fait nul mystère. Même si le FLN lui-même reste conçu comme avant-garde nationale et non sociale. Cf. « Le multipartisme n'est pas un critère de la démocratie ni de la liberté. Il correspond à une certaine étape du développement de la société divisée en classes opposées ... », III^e partie, chap. 1, thèse 3. Et : « ... Il (le FLN) doit être un parti d'avant-garde profondément lié aux masses, tirant toute sa force de cette liaison, mû par les impératifs de la révolution socialiste et l'intransigeance vis-à-vis de ses ennemis », *ibid.*, thèse 13. Sur les rapports entre Islam et droit public en Algérie, cf. B. ETIENNE, « Les dispositions islamiques du droit public maghrébin », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1^{er} semestre 1966, p. 51-80.

88. *Le Monde*, 16 juillet 1963 et 17 septembre 1963.

des masses⁸⁹. Une société encore fragile ne peut se permettre ce qui est présenté comme un « luxe » pour pays riche. Au besoin, les arguments à l'appui de cette thèse sont empruntés à des doctrines différentes. Le socialisme à construire permet d'insister non pas sur la lutte des classes mais sur la lutte de la nation formant bloc. Un peuple dans son entier combat⁹⁰. Et cette union doit empêcher son fractionnement en couches différenciées, dont les relations par rapport au mode d'appropriation du capital, par rapport au système de production varieraient, au point de faire naître une classe de possédants⁹¹. La révolution à poursuivre permet de justifier l'unité du pouvoir et le monopole des voies d'expansion, le contrôle des libertés publiques, donc de nier tout droit à ce qui ne peut être vu que comme une tentative d'atomisation. La référence à l'Islam, permet non pas de se rattacher à la nation arabe mais d'utiliser le ferment religieux comme catalyseur d'une cohésion rendue nécessaire par les menaces du capitalisme mondial.

Rendue illégale, accusée de complot contre le peuple, de démagogie, vue comme une résurgence ou constitution de classes sociales favorisées, portant atteinte à la nation en prétendant critiquer un régime, l'opposition a perdu toute fonction en même temps que droit de cité⁹². Si elle s'exprime au grand jour, c'est alors sous forme violente, puisque les voies normales lui sont inaccessibles. Elle doit donc être stoppée, jugée, condamnée. La procédure suivie à l'occasion permet de renforcer la cohésion nationale. Peu d'exécutions mais de nombreuses condamnations à mort en cas d'action armée, quitte à multiplier les contumaces et à user du droit de grâce. L'accès au giron national n'est d'ailleurs pas fermé aux enfants de la révolution égarés. L'appareil répressif spécial est chargé de traiter de tels cas, servant d'exemple et de dissuasion. Le pouvoir politique peut ensuite entrer dans des marchandages avec les condamnés, présents ou lointains, leur offrir une réintégration honorable contre leur silence ou une existence plus calme outre-mer, au prix d'une solde, d'un traitement, sorte de rente politique de compensation. A. Ben Bella avait su, en 1964, user de ces procédés. Pour un peu il se réconciliait avec Aït Ahmed, et celui-ci serait passé d'une geôle à un bureau de ministre début juin 1965. Beaucoup ont cru que Ferhat Abbas ou

89. Voir la thèse de D. GRANJON, *L'opposition*, Doctorat de droit, Aix-en-Provence, 1966, ronéo., p. 143-151 consacrées plus particulièrement à l'Algérie. Voir aussi H. GOURDON, *Cours de libertés publiques*, 3^e année de licence en droit, Faculté de droit et des sciences économiques, Alger, 1970-1971, p. 88-132.

90. Cf. les déclarations du président Boumediène immédiatement après le 19 juin 1965 ; les termes « peuple dans son entier », « unité nationale », sont utilisés à plusieurs reprises.

91. Nations, préservez-vous des classes ! N'oublions pas que les interprétations de la société algérienne en termes de classes sont œuvre française. Les politiques d'abord. Du statut de 1919 à l'ordonnance du 7 mars 1944 relative au statut des Français musulmans d'Algérie, en passant par le projet Blum-Viollette, ils ont tenté de constituer une couche de « néo-citoyens à titre personnel ». Durant la guerre, ils tentent encore de susciter au sein du FLN une troisième force parmi les modérés. Les sociologues ensuite, qui veulent à tout prix découper la nation algérienne en classes.

92. Sur une approche théorique, on se reportera à D.A. APTER, « Some reflections on the role of a political opposition in new nations », *Comparative studies in society and history*, janvier 1962, (republié dans APTER, *Some conceptual approaches to the study of modernization*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1968) ; G. ALMOND, *Political development, Essays in heuristic theory*, Boston, Little, Brown, 1970 ; D. GRANJON, *L'opposition*, op. cit.

Abdelhafid Boussouf accéderaient aux plus hautes responsabilités⁹³, non qu'ils aient pris leurs désirs pour des réalités mais simplement parce que les tractations et une mauvaise estimation des rapports de forces ne rendaient pas invraisemblables de telles hypothèses⁹⁴.

Ne pouvant se montrer, l'opposition s'est réfugiée dans l'implicite, le non-structuré, et pour nous le moins repérable. A partir du moment où son illégalité est proclamée, elle n'a d'autre ressource que de s'abriter au sein même de ce qui lui interdit d'agir sans masque. L'action depuis l'étranger, la révolte armée, les attentats ayant échoué, elle se dilue dans des attitudes et comportements internes au système. Cette forme nouvelle est presque de nature différente de l'ancienne. Elle peut prendre l'aspect d'une défense exacerbée des valeurs dites traditionnelles, se faire passiste, tomber dans l'extrémisme folklorisant ou religieux. Elle ne se dévoile pas comme rejetant la révolution agraire. Elle ne proclame pas son refus des choix socialistes. Elle attaque les défenseurs de tels programmes par un biais. La révolution, par exemple, sera arabisation avant tout. En attaquant l'usage du français dans l'enseignement, elle vise autre chose, qui a nom réforme agraire ou mouvement étudiant. Elle s'est manifestée, on l'a dit, au cours des conflits entre étudiants et FLN, à l'Université d'Alger. Elle se sert d'un des éléments de l'unification, l'Islam par exemple, pour tenter de retarder ou bloquer telle ou telle mesure. Un courant, qualifié volontiers de réactionnaire, s'attache avec excès à la préservation du domaine pour lequel le pouvoir lui laisse un droit de regard : principes coraniques, rites religieux et calendrier hégirien, mœurs collectives et individuelles. Fort de ces pouvoirs d'intervention dans ce domaine, il tente quelquefois de lui en intégrer d'autres, en fonction de ses capacités d'influence du moment, des marges et désirs de manœuvre du gouvernement, de la contre-influence des groupes qui lui sont opposés. Le ramadhan lui offre l'occasion de se manifester, le code de la famille de transformer son audience en pression. Cette tendance conservatrice ne pratique l'opposition larvée que hors des secteurs qui lui sont réservés. Tant qu'elle ne les déborde pas, elle ne saurait être assimilée à une opposition. Mais lorsque la société Al Qiyam en vient à abandonner l'idéologie officielle, qui affirme qu'Islam et socialisme sont conciliables, puis à se constituer en censeur moral du régime, elle pratique une obstruction menaçante pour le pouvoir⁹⁵.

93. Concernant A. Boussouf, on ne sait à quoi s'alimentaient les quelques rumeurs de l'époque. Le principal intéressé depuis lors ne semble guère avoir manifesté le moindre désir de participer à un quelconque pouvoir.

94. A. Ben Bella n'a, en revanche, jamais été jugé. Rien n'indique non plus le moindre début d'instruction du procès. Le « livre blanc » de ses errements et exactions, annoncés lors de sa chute n'a jamais été publié. Peu de temps après 1965, ce type de procès risquait encore de soulever des passions, de ranimer des divisions. Il ne pouvait servir la cause nationale, telle que l'entendaient ses successeurs. Aujourd'hui un tel procès a perdu sa raison d'être avec le temps.

95. Cf. les positions d'Amar Ouzegane, au moment où il dirigeait *Révolution africaine*, organe officieux du régime et d'une partie de l'intelligentsia devant les prises de position de la société Les valeurs (Al Qiyam). Cf. *Le Peuple*, 17 janvier 1964, ainsi que les articles précités de *Révolution africaine* et d'*El Moudjahid*.

A son extrême opposé, les marxistes proches du PAGS, auxquels on concède de défendre la révolution agraire, non sans en attendre des bénéfices en cas de réussite, sont censés se limiter à ce type d'activité. En profiteraient-ils pour formuler quelque attaque disproportionnée par rapport au soutien qu'ils lui apportent, le pouvoir réagirait aussitôt. La mollesse du « socialisme spécifique », les charges contre le « capitalisme d'Etat », contre le clan au pouvoir ou l'autorisation du chef de l'Etat, les erreurs de la planification, cibles favorites de la « gauche », sont illicites.

La marge reconnue aux uns et aux autres par le pouvoir est donc réduite. Quelques articles peu tendres pour tel aspect de la politique, dont le journal, *La République* d'Oran, paraît se faire aujourd'hui le spécialiste, une pièce de théâtre montée par la JFLN au grand dam des intégristes, des ouvrages critiques à la limite du pamphlet publiés à l'étranger et circulant sous le manteau, tout ceci ne prête guère à conséquence pour un pouvoir stabilisé et plus sûr de soi. A la limite, les tensions manifestées au sein du FLN, à la veille de l'éviction de Ahmed Kaïd notamment, peuvent être d'autant mieux supportées qu'elles ne transparaissent pas au grand jour et qu'elles ne mettent guère en danger un parti déjà trop faible en lui-même. A fortiori sont-elles sans répercussions sur l'Etat.

L'opposition en se diluant paraît moins menaçante. Elle en arrive à se faire oublier. Elle n'a pas disparu pour autant. Les premières phases de la révolution agraire ont démontré, à quelques signes, qu'elle persistait. Les insatisfactions d'une grande partie de la population ne s'étaient guère transformées en mécontentement. Les assises du secteur socialiste agricole, des présidents d'APC ont cependant laissé percer quelques murmures. Chômage persistant, sous-emploi constant, émigration imposée par les nécessités, augmentation du coût de la vie, n'ont pas produit d'opposition concertée débouchant sur une contestation politique. Mais une frange de la population ressent un malaise diffus devant l'écart entre sa situation et celle des autres secteurs « de pointe » de la production. Envier le fonctionnaire est souvent un premier stade avant de détester le bureaucrate. Tout attendre de l'Etat ne peut que déboucher sur une satisfaction fort partielle des espoirs, faute de quoi l'Etat cessant d'être distributeur redevient surtout oppresseur. Lorsqu'il s'est agi d'expliquer la charte de la révolution agraire aux ruraux, les cadres du FLN tout comme les étudiants ayant participé à la campagne ont été souvent étonnés de phénomènes de blocage. Des hommes mal avertis des formes et étapes de la réforme, se perdant dans un document dont ils n'avaient eu connaissance que par commentateur interposé, manifestaient plus que des réticences à l'égard de décisions dont ils allaient bénéficier. La raison alléguée, contre-propagande des propriétaires, information insuffisante, méfiance innée de la paysannerie, contiennent leur part de vérité. Il se pourrait aussi qu'un refus plus profond en soit la source et que la participation à la révolution agraire n'ait pas l'ampleur pourtant nécessaire à sa réussite.

Opposition expresse non admise, opposition diffuse non repérable, l'Algérie peut se croire protégée de ce que ces dirigeants conçoivent comme une tare. Il est certain que pour eux, un bon opposant — si toutefois il existe en raison même de ce qui vient d'être dit — est moins un opposant mort (Khider, Krim) qu'un homme s'étant disqualifié en quittant le territoire national, ou un homme ayant préféré, à toute tentation de critique et d'action politiques, un poste ou une prébende en Algérie même. Vis-à-vis des opposants émigrés, présentés comme des expatriés volontaires, la position du régime est claire. En quittant l'Algérie, ils ont perdu le droit à la parole. Et la lutte menée contre ceux qui se trouvaient et se trouvent encore en Algérie consiste souvent à les acculer à ce départ. Ainsi vit-on des personnalités poussées hors du parti et des organes officiels, puis du pays. Cantonnés ensuite à un exil inopérant, à lancer des flèches et brûlots, condamnés à ne jamais atteindre l'autre rive de la Méditerranée, ces exclus sentent la difficulté de leur position. Ils restent à l'étranger pour y orchestrer une remise en cause du système en place avec continuité et ferveur, à l'image du PRS, ou ils s'abandonnent aux moroses consolations d'Aristarque ou de Cassandre, censeurs solitaires du monde qui se permet de les ignorer, ou, enfin, sentant que la seule opposition efficace réside dans une pression sur le pouvoir, à la frange voire à l'intérieur de celui-ci, qu'ils ne peuvent mener de vrai combat qu'au sein de leur propre pays, ils choisissent d'y rentrer. Car tout changement de régime semble dépendre, pour beaucoup, d'un coup d'Etat mené par une fraction de l'équipe dirigeante. Toute réorientation de la politique paraît conditionnée par un jeu d'influences et d'alliances sur et dans l'appareil d'Etat⁹⁶.

L'extérieur reste une tribune, un moyen de faire connaître ce que chacun pense, un lieu de rencontres aussi, pour monnayer éventuellement un retour au pays natal. Les combats y sont plus faciles et plus libres, la presse y est licite ou acceptée.

Mais ladite presse perd en impact ce qu'elle gagne en liberté. Les bulletins, journaux et périodiques du PRS (*PRS-Information*, *Le Révolutionnaire*, *Bulletin de liaison*, *El Jarida*), du RUR (*La Charte*), de l'ORP (*La Revue socialiste*) puis du PAGS (*La Voix du peuple*, *Révolution socialiste*)⁹⁷ comportent des analyses documentées et bien conduites. Le lecteur y trouve une cohérence idéologique, des détails concrets, des faits que la grande presse officielle algérienne ne présente pas. Les doctrines dont se réclament le PRS et le PAGS, par exemple, ainsi que les développements touchant la

96. Cf. les positions contraires du PRS et du PAGS évoquées p. 409. Pour les premiers il apparaît inconcevable de chercher à influencer le système de l'intérieur, de lui faire la moindre concession. Pour le second, mieux vaut tenter d'orienter une politique que de la condamner en bloc.

97. La publication est plus ou moins régulière. Des titres apparaissent puis s'évanouissent, sans qu'il soit possible toujours de les rattacher à un courant, à une fraction bien définis. La dernière parution en date est celle du mouvement trotskiste qui, fin 1973, a lancé *L'Étincelle*. La diffusion de ces organes de presse est tout aussi inégale, la consultation en est donc malaisée, leur analyse plus encore.

structure sociale du régime sur lesquels nous reviendrons, constituent des bases théoriques et des démonstrations claires et rigoureuses, sans équivalent en Algérie même. Le PAGS, pour sa part, démontre une connaissance de faits précis, localisés, dont la multiplication permet une meilleure connaissance des problèmes économiques et sociaux. D'origine vraisemblablement syndicale, sa source de renseignements concernant grèves, prévarications, situations des campagnes, importance du secteur industriel et commercial privé, démontre, en dehors d'une implantation minimale en Algérie, une volonté de tabler sur des pièces matérielles précises. Aussi ses publications donnent-elles peut-être moins l'impression de verser dans les seuls débats d'idées et les jugements idéologiques. Mais cette presse, dans sa majorité, n'a qu'un faible impact sur les populations directement concernées, celle des Algériens trop difficiles à atteindre, celle des travailleurs émigrés difficilement mobilisables⁹⁸.

Opposition illégale, fractionnée, difficile, en position fautive, dont le statut est né de celui du FLN et du monopole de la représentation attribué à celui-ci au cours de la guerre de libération. Opposition tentant de se voir reconnaître une place sinon un statut, par les armes d'abord, puis par des manœuvres, que le président Ben Bella, dans le désir de restructurer sa base politique (lors du congrès du parti de 1964, principalement), ne pouvait rejeter. Opposition cachée au sein même des organisations et institutions du système, telles le FLN, l'UGTA, l'UNEA, l'Amicale des Algériens en Europe, reproduisant les dissensions et choix différents du temps de guerre, issus eux-mêmes des anciens partis nationalistes dissous, du syndicat des étudiants, de la Fédération de France. Opposition changeante, en fonction des transformations de la société politique algérienne. La querelle entre « historiques » jusqu'au 19 juin 1965 se transforme après le changement de direction. La rupture s'opère autour des projets de développement, de plus en plus entre socialistes et intégristes (pour simplifier), entre hommes de la révolution à poursuivre et ceux des valeurs à préserver. Elle remplace peu à peu celle qui opposait, après 1965, les tenants de l'ancien régime et ceux du nouveau. Oppositions multiples et qui s'ajoutent plus qu'elles ne se retranchent, et qu'il est bien difficile de cerner aujourd'hui dans un cadre qui en rejette le principe et en nie l'existence.

Représentant une faible menace mais une équation difficile à résoudre désormais, telle est la signification d'une présence connue mais non repérée d'individus poursuivant sur place une action clandestine. Sans doute le temps joue-t-il contre eux, comme il jouait contre ceux qui refusaient de reconnaître, en Espagne, que « la

98. Notons cependant que *La Voix du peuple* a été distribuée sous le manteau à Alger de façon relativement régulière, au point qu'elle semblait plus ou moins tolérée. Relativement bien conçu et documenté, ce bulletin n'était pas adressé aux seuls sympathisants ni aux intellectuels. Des cadres y voyaient même un embryon de *Canard enchaîné* clandestin, à même de les renseigner sur des affaires non portées à la connaissance du public. Le PAGS diffuse aussi des brochures sur des problèmes précis. Cf. notamment un *Essai sur l'histoire du mouvement ouvrier algérien de 1820 à 1954*, où le « parti » tente de réhabiliter l'action de l'ex-PCA au sein du nationalisme algérien.

guerre était finie ». Mais il ne s'est pas encore écoulé tellement d'années depuis la libération pour que le développement économique et le fonctionnement du système politique leur aient ôté toute influence et toute possibilité de critique. « Il n'y a de mortel dans nos pays que les oppositions, quand elles existent », ironisait Daniel Ewandé⁹⁹. En Algérie, elles sont officiellement défuntées. Rien n'indique pour autant que toutes leurs raisons d'exister aient disparu. Sans puissance politique visible, elles dépendent encore trop des conditions socio-économiques récentes pour disparaître tout à fait.

FORCES POLITIQUES ET FORCES SOCIALES

L'armée, les oppositions ne constituant pas des forces politiques autonomes, la tentation est grande de se tourner vers les groupes sociaux, pour y découvrir les véritables centres d'influence, de contrôle sinon d'exercice du pouvoir. L'entreprise ne va pas sans hésitations ni risques, tant manquent les moyens et prolifèrent au contraire les critiques. Deux carences forment immédiatement barrière. La première dépend intimement du « projet social » en Algérie, en ce sens que le discours politique y est comme ailleurs avant tout idéologique et non sociologique. La collectivité est l'expression permanente d'une nation présentant un aspect profondément unitaire. La guerre de libération a permis la renaissance de ladite nation, qui a obtenu son indépendance au prix de l'ultime fusion de tout un peuple. Les valeurs passées, fruits de l'expérience historique, doivent être maintenues pour permettre le passage au socialisme jamais abandonné en tant que projet. L'infrastructure économique apparaît sans rapport avec une réalité sociale, laquelle sous-entend des classes, donc des groupes diversifiés et peut-être antagonistes. La dynamique, au regard du proclamé, prend appui sur le fait algérien, récusant par là-même ses composantes. Cette version unanime fait écran non seulement entre les consciences des hommes et les réalités mais entre observateur et objet d'étude. Prétendre, sous le beau parement d'une scientificité universelle, opérer une lecture fractionnaliste de la société algérienne actuelle, c'est se situer sans détours contre les auteurs officiels qui la réfutent en clair.

Second écueil, méthodologique celui-ci : les instruments d'analyse, dont nous disposons, demanderaient un lent et subtil affinage avant de servir à une sûre connaissance de la population algérienne. La sociologie apparaît en Algérie comme une discipline frappée d'un double handicap. D'un côté elle reste la science coloniale lourdement marquée par l'héritage ethnologique et le goût très français et impérial pour « chosifier » et diviser non sans réticences un conglomérat nommé Algérie. D'un autre côté, les classifications connues, les modes

99. D. EWANDÉ, *Vive le président*, Paris, A. Michel, 1968.

d'explication utilisés paraissent surtout s'appliquer aux sociétés stabilisées. Le matérialisme historique, par exemple, conviendrait fort bien au monde capitaliste mais beaucoup plus mal aux Etats du Tiers Monde ou nouvellement indépendants¹⁰⁰. Ainsi le terme de classe sociale ne paraît guère opérationnel et reste entaché de présupposés à contenu le plus souvent péjoratif. A quoi bon partir des forces productives, des rapports de production, dans un système en pleine reconversion, transitant d'un état de dépendance périphérique du capital colonial et mondial à un état d'indépendance et de centre d'un développement à base de socialisation ? Et derrière les enquêtes pour déterminer quelle classe subordonne ou monopolise l'appareil d'Etat, quelle classe moyenne se constitue, quel conflit se profile entre riches et pauvres, quelle technocratie s'affirme peu à peu, les Algériens se demandent si le schéma qui leur est appliqué n'a pas plutôt pour vocation de porter un jugement sur leur monde d'organisation¹⁰¹.

Ambiguïté des méthodes et des modèles explicatifs classiques, mais aussi difficultés d'adopter ou de créer des instruments et techniques propres à la situation algérienne contemporaine. Ajoutées aux méfiances politiques vis-à-vis d'une recherche atomisante, donc en contradiction avec la doctrine nationale, elles représentent un barrage préalable que faute de pouvoir franchir il convient de ... contourner. Car au-delà du consensus, largement démontré de 1945 à 1964, et tout particulièrement prouvé entre 1954 et 1962, se dessinent des phénomènes de redifférenciations qui requièrent explication. A la suite du courant centripète d'origine essentiellement nationaliste, largement évoqué par ailleurs¹⁰², la politique avait tellement occulté les conflits propres à la société algérienne qu'ils n'apparaissaient plus. Or, dès l'indépendance, et plus encore autour des années 1965-1968, une série de transformations et de choix, d'ordre principalement économique, ont entraîné des restructurations sociales se répercutant à leur tour sur les clivages politiques.

Afin de cerner les unes et les autres, nous allons devoir reprendre de nombreux éléments de base, déjà cités et commentés. Le matériau restant en partie le même, c'est le point de vue qui est modifié. Dans le précédent chapitre, la méthode a consisté à repérer les divers éléments susceptibles de renforcer ou de menacer l'intégration politique du système algérien. Nous nous attachons maintenant à déterminer les diverses stratifications (fonctionnelles et non fonctionnelles)

100. Le raisonnement est souvent tenu. Pourquoi chercher en Algérie une bourgeoisie et un prolétariat, fruit de l'industrialisation et du capitalisme ? Doit-on attendre que l'Algérie vive à son tour un type de transformation similaire ? Non. Alors pourquoi vouloir à tout prix voir des classes là où elles ne sont pas constituées et peut-être pas en voie de constitution ?

101. Le marxisme n'est pas seul en cause. La sociologie anglo-saxonne outre ses interrogations (cf. le compte rendu de D.E. ASHFORD sur l'ouvrage d'ORGANSKI, *The stages of political development*, *Journal of politics*, février 1967, p. 175-177, mettant en cause le concept de classe appliqué à des sociétés nouvelles) ou ses réductions (cf. *Social class in America. A manual of procedure for the measurements of social status*, *op. cit.*, de WARNER et LUNT, transformant les classes en simples catégories sociales) est généralement récusee, comme trop entachée d'un développementisme rostowien ou d'un modernisme aptérien.

102. Cf. J.-C. VATIN, *L'Algérie politique. Histoire et société*, *op. cit.*, p. 292-307.

pouvant servir de base à l'organisation des groupes politiques et plus particulièrement les conditions d'une « reconstruction sociale ».

TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

En dix ans le « visage économique » de l'Algérie s'est profondément modifié. Les photographies comparées, profils reconstruits à partir des statistiques, de 1962 et 1972, comme les études plus sensibles aux changements annuels démontrent des variations qualitatives et quantitatives d'importance. Des descriptions largement diffusées ont traité de ces mutations ou « progrès » que nous ne saurions reproduire une nouvelle fois¹⁰³. Quelques données récentes permettront de préciser le tableau de l'Algérie d'aujourd'hui ; il suffira de les confronter avec celles publiées pour 1962.

Population algérienne résidente et présente en Algérie en 1972 : 14 millions (6,9 millions d'hommes environ et 7,1 millions de femmes). Près de la moitié de cette population a moins de quinze ans. Les trois quarts vivent dans la zone côtière. Taux d'augmentation annuelle : 3,2. L'équilibre entre ruraux et citadins est presque atteint¹⁰⁴. Produit intérieur brut en 1971, plus de 21 milliards de dinars. PIB par habitant, 1 500 dinars environ. Taux annuel de croissance effective : 9 % annoncés entre 1966 et 1970. L'investissement public a été multiplié par trois au cours de la même période. Les dépenses pour l'enseignement avoisinaient alors 10 %. A la suite du Plan triennal (1967-1969) un Plan quadriennal (1970-1973) s'est fixé comme objectif 9 % de croissance annuelle du produit national en valeur réelle avec un investissement de l'ordre de 30 % du PIB. Les consommations publiques et privées, moins de 6 % d'augmentation annuelle jusqu'en 1970, devaient en principe augmenter en conséquence, alors que le taux d'épargne dépasserait 26 % du produit intérieur brut. Selon le Plan quadriennal, toujours, agriculture et secteur pétrolier absorberaient la même pro-

103. Voir Samir AMIN, *L'économie du Maghreb*, Paris, Ed. de Minuit, 1966, vol. 1, *La colonisation et la décolonisation*, p. 258-286 et vol. 2, *Les perspectives d'avenir*, p. 9-41, ainsi que p. 162-172 ; A. TIANO, *Le Maghreb entre les mythes*, Paris, PUF, 1967 ; G. VIRATELLE, *L'Algérie algérienne*, Paris, Economie et humanisme, les Editions ouvrières, 1970 ; C. CHALIAND, J. MINCES, *L'Algérie indépendante*, Paris, Maspero, 1972. La « Chronique économique » de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* permet de suivre de près la politique algérienne et ses effets. La partie « Etudes » de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord 1969* consacrée aux économies maghrebines comprend une analyse de G. DESTANNE DE BERNIS sur « L'économie algérienne depuis l'indépendance ». Nous renvoyons d'autre part aux différents tableaux figurant au chapitre précédent.

104. Sources : *Recensement général de la population et de l'habitat, 1966*, Résultats de l'exploitation par sondage, Alger, Direction générale du Plan et des études économiques, sous-direction des statistiques, Commissariat national au recensement de la population 1968 (Il existe une publication intégrale des résultats de ce recensement en cinq séries. Série 1 en 16 volumes, par wilaya, auxquels s'ajoute un volume en deux tomes pour l'Algérie entière. Plus quatre séries, A, B, C, D proposant différentes lectures de ces résultats, Alger, direction des statistiques, 1969-1972) ; *Annuaire statistique de l'Algérie 1972* (résultats de 1970-1971) Alger, Direction des statistiques, 1973, p. 13-30. Voir aussi tableaux 11 et 12, p. 367, ainsi que les articles de C. BARDINET et P. BOURCIER DE CARBON, cités.

portion, 15 % chacun des investissements prévus, soit autant à eux deux que le secteur de l'industrie de l'énergie et des mines ¹⁰⁵.

Désordre des pourcentages qui n'expliquent rien. Et pourtant, derrière eux, se dessine une Algérie des volontés, soudain préoccupée de ses ressources, de leur exploitation, de production à réorganiser et de productivité à augmenter, de débouchés et de marchés. Priorité à l'industrie et à l'investissement public. Le code des investissements relativement favorable aux capitaux étrangers n'est pas oublié mais modifié. L'autogestion ouvrière et paysanne qui dominait jusque-là, semble, en revanche, mise en sommeil. Au désordre apparent, aux bouillonnements et orientations multiples des premières années, succèdent planification et rigueur. Austérité aussi ; les traitements n'ont-ils pas été fixés à 24 000 dinars par an au maximum ? Le blocage des prix n'a-t-il pas été introduit par le gouvernement en 1968 ? Égalité encore ; pour atténuer les disparités sociales (1 million de salariés bénéficient de la sécurité sociale et le bénéfice en est étendu aux salariés du monde agricole) et régionales. Dans ce dernier cas, des programmes spéciaux d'investissements ont, entre 1966 et 1973, touché neuf régions différentes ¹⁰⁶.

Ce résumé hâtif et schématique, ainsi réduit, donne une impression pour le moins favorable. Trois termes dominent l'appréciation, et la conditionnent : nationalisation, planification, industrialisation. Trois armes devant conduire à libérer en grande partie l'Algérie de la dépendance vis-à-vis de l'étranger et à lui faire franchir le seuil du sous-développement que l'on ne sait d'ailleurs guère situer, ni estimer. Les nationalisations, outre celles des biens fonciers et immobiliers des premières années de l'indépendance, bases de l'autogestion et de ces « biens vacants », sources de déboires et contestations, ont touché les domaines de contrôle et de rentabilité essentielle. Les banques tout d'abord, dès 1966, les sociétés minières et les compagnies pétrolières ensuite, les entreprises industrielles étrangères, enfin. L'Algérie, en s'assurant la possession de ses hydrocarbures principalement, s'en réservait en même temps le profit. De l'exploitation à la transformation ; pétrole et gaz ainsi que leurs dérivés dépendent pour le principal, à partir de février 1971 ¹⁰⁷, d'une société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), créée dès 1964.

105. Cf. *Rapport général du plan quadriennal algérien (1970-1973)*, JORA, 20 janvier 1970, *Revue algérienne*, 3, 1970, p. 751-769. Voir l'étude que lui consacre G. DESTANNE DE BERNIS, « Le Plan quadriennal de l'Algérie 1970-1973 », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1970, *op. cit.*, p. 195-230.

106. Cf. p. 377.

107. Sur les nationalisations de l'année 1970 cf. les ordonnances et décrets des 6 et 19 février, des 12 et 19 juin, des 10 et 12 novembre (JORA des 13 et 27 février, 6 mars, 19 juin, 17 novembre. Références regroupées in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1970, *op. cit.*, p. 769-770). Sur les hydrocarbures plus particulièrement cf. les ordonnances, décrets et instructions des 24 février, 9 avril et 12 avril 1971, relatifs aux hydrocarbures (JORA des 25 février, 2, 5 mars, 13 avril 1971). Références regroupées pour partie in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1971, *op. cit.*, p. 709-718. Sur l'ensemble du problème on consultera M. BENCHIKH, *Les instruments juridiques de la politique algérienne des hydrocarbures*, thèse de droit public, Faculté de droit et des sciences économiques, Alger, 1972 et Paris, LGDJ, 1973.

Planification : Samir Amin précisait que, dès 1964, se posait le problème d'un plan de relance économique, dont l'objectif fondamental devait être de « remettre en route dans des conditions de gestion normale l'exploitation du potentiel matériel légué par la colonisation ¹⁰⁸ ». Rétablir la production agricole et extractive, améliorer les services (transports, logement, commerce) en conséquence, bloquer les dépenses administratives, tenter une redistribution des revenus moins inégalitaires, tels étaient les buts qu'il définissait pour l'Algérie. Deux tableaux des possibilités de redressement économiques (hypothèses forte et moyenne) traduisaient même en chiffres les efforts à fournir par secteurs ¹⁰⁹. Ainsi pouvaient s'esquisser les prémices d'un modèle de développement économique à long terme (1970-1990), permettant de fonder une stratégie commune aux trois États du Maghreb ¹¹⁰.

Les remarques de l'économiste égyptien faisaient moins figure de recommandations que de suggestions prospectives. A travers elles, un technicien s'interrogeait sur l'absence d'orientation précise, de projet rationnel (l'auteur écrivait en 1967) du régime algérien. De fait, le benbellisme tenta bien de définir quelques orientations, de créer des organismes de contrôle et de gestion économiques, ou de rentabiliser ceux déjà mis en place par l'Exécutif provisoire ¹¹¹. Mais la direction générale du Plan et des études économiques, qui fit partie de ces nouvelles instances, ne put rédiger un programme susceptible d'un début d'application immédiate. Ce n'est qu'en 1966 que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, d'une part, et le Gosplan, d'autre part, furent appelés en consultation, comme si le Conseil de la révolution et le gouvernement cherchaient à la fois en milieu capitaliste ou/et socialiste des recettes de développement. Le Plan triennal et les perspectives septennales élaborées en 1967, définis à la suite des projets esquissés par ces deux missions étrangères, eurent le premier mérite de dresser un tableau des ressources et possibilités ; ce qui n'avait encore jamais été réalisé depuis 1962. Ainsi « l'héritage » du plan de Constantine était-il réintégré dans une perspective proprement algérienne et dépassé au profit d'une augmentation globale de la production intérieure brute (60 % en sept ans).

Mais les projets triennaux et septennaux, restés du domaine des experts et des cercles gouvernementaux, ne reçurent qu'un début d'application. Ce n'est qu'en 1970, avec le Premier Plan quadriennal — qui fait l'objet d'une large diffusion et a force de loi ¹¹² — que se

108. S. AMIN, *L'économie du Maghreb*, *op. cit.*, vol. 2, p. 11.

109. *Ibid.*, p. 40-41.

110. *Ibid.*, cf. p. 177-222.

111. Bureau des biens vacants, relayé par le Bureau national d'animation du secteur socialiste (BNASS) ; Bureau d'études, de réalisation et d'interventions (BERIM) ; Commissariat à la formation professionnelle et à la promotion des cadres ; Caisse algérienne de développement (CAD) et trois « offices nationaux » : algérien du tourisme (ONAT), algérien de commercialisation (ONACO), de la réforme agraire (ONRA).

112. L'article 2 de l'ordonnance portant Plan quadriennal précise en effet : « Le Plan quadriennal constitue la loi fondamentale qui régit la totalité de l'activité économique et sociale du pays durant la période de 1970-1973 ».

concrétise la volonté planificatrice algérienne¹¹³. Plan cohérent, jugent les analystes, qui ne prévoit pas des investissements disproportionnés aux moyens de l'Algérie, qui tente de lier grosse production et transformation, d'associer l'agriculture au développement jugé fondamental de l'industrialisation. Car il s'agit bien, avant tout, de cette dernière, et le rapport général, comme les textes législatifs, en démontre toute la nécessaire prédominance. « L'Algérie a su se donner en moins d'une décennie les bases objectives, matérielles, d'un processus accéléré d'industrialisation », écrit Gérard de Bernis¹¹⁴, qui précise en quoi le développement des forces productives matérielles (sidérurgie, hydrocarbures, pétrochimie), le contrôle étatique de l'économie et la constitution de sociétés nationales, la création d'un système bancaire¹¹⁵ ont favorisé cette industrialisation de caractère indépendant. Partiellement continuateur des projets antérieurs à 1962, liée au Plan quadriennal dont il vient d'être question, cette politique passait par la création de sociétés nationales, usufructières puis héritières directes des entreprises, étrangères pour la grande majorité, nationalisées. Le Premier Plan de quatre ans a marqué une étape supplémentaire dans cette orientation, en renforçant les centres ou « pôles » de développement, chers à François Perroux, autour des grandes productions existantes, sidérurgie à l'Est (Annaba, ex-Bône), pétrochimie à l'Est (Skikda, ex-Philippeville) et à l'Ouest (Arzew); en poussant dans la direction de cette « industrie industrialisante » largement prônée par Gérard de Bernis en qui beaucoup voient le véritable inspirateur des réformes entreprises et des choix retenus.

Mettre en valeur les ressources nationales, pétrole et gaz, produire les éléments de base de toute industrie, fonte, acier, matières chimiques et plastiques, pour en assurer la transformation nécessaire à l'économie nationale et en exploiter le surplus, créer, pour ce faire, une infrastructure mécanique et électrique, tels sont les buts recherchés. Nouveau combinat sidérurgique à El Hadjar, près d'Annaba, où aboutit le fer de l'Ouenza, transformé à travers hauts fourneaux, laminoirs et tuberies (450 000 tonnes de fonte, près de 400 000 tonnes d'acier prévues fin 1972); complexe d'engrais d'Annaba, pour traiter les phosphates du Djebel Onk (plus de 500 000 tonnes en 1973 de phosphates et

113. M. Abdallah-Khodja est nommé secrétaire d'Etat au Plan dans le gouvernement remanié le 21 juillet 1970 (ordonnance du 21 juillet 1970. Cf. *JORA* du 24 juillet). On se reportera aux comparaisons chiffrées des types et montants d'investissements prévus, Plan septennal (1967-1973) et quadriennal (1970-1973) et réalisés (Plan triennal 1967-1969) reproduites par G. DESTANNE DE BERNIS en deux tableaux fort explicites (« Le Plan quadriennal de l'Algérie 1970-1973 », art. cité, p. 197-198). Evalués en milliards de dinars algériens, les investissements étaient de 9,1 dans le Plan triennal, et de 27,8 pour le quadriennal (le septennal ne prévoyant que 25,3). Pour le quadriennal, la répartition est en gros la suivante, 12,4 à l'industrie, 4,1 à l'agriculture, 3,3 aux programmes d'éducation et de formation. En fait, sous l'appellation industrie, les hydrocarbures reçoivent 36 % de la somme engagée, la sidérurgie 15 %, les industries mécaniques et électriques 11 %.

114. G. DESTANNE DE BERNIS, « L'économie algérienne depuis l'indépendance », art. cité, p. 13.

115. En dehors de la BCA, Banque centrale d'Algérie créée fin 1962, existent 3 banques primaires : BNA, Banque nationale d'Algérie (1966); BEA, Banque extérieure d'Algérie (1967); CPA, Crédit populaire d'Algérie (1967), auxquelles s'ajoutent des organismes financiers spécialisés de la période précédente : Caisse algérienne de développement (CAD) 1963, déjà citée, Caisse nationale d'épargne et de prévoyance CNEP (1964), sociétés d'assurances.

engrais sous diverses formes), qui aura son pendant, sous forme d'engrais azotés, à Arzew (800 000 tonnes prévues); usines de liquéfaction de gaz naturel à Skikda (capacité de traitement 3,5 milliards de mètres cubes de gaz, portée éventuellement à 5), et à Arzew encore; raffineries de pétrole à Skikda et Arzew toujours, qui, avec celle d'Alger, devraient porter la capacité de raffinage à 10 millions de tonnes¹¹⁶; usines chimiques autour des mêmes centres, telles sont les orientations d'une industrie lourde subissant une véritable accélération productive, que viennent flanquer des manufactures de tissus, des entreprises de matériaux de bâtiment, des usines de conditionnement de denrées alimentaires. A lire cette succession de réalisations, le Plan donne bien l'impression de jeter les véritables bases d'une économie autonome. Préparant par là les étapes ultérieures de sa véritable indépendance.

Réinvestissant les bénéfiques croissants tirés du pétrole et du gaz exportés dans une hiérarchie de productions à effets induits importants, le système algérien cherche à s'assurer à la fois une grosse industrie distributrice des biens d'équipement dont elle a besoin et, par ce biais, des biens de consommation de première nécessité. Fournir l'agriculture en engrais, en vannes hydrauliques, en tracteurs, en machines agricoles, c'est placer à sa disposition, sur place, les instruments de sa rénovation. Mettre sur le marché intérieur ciment, briques, charpentes, véhicules industriels, c'est pourvoir les constructeurs publics et privés en matériaux et moyens de transports¹¹⁷. Envisager la construction à la chaîne d'appareils ménagers, de cycles, voire de véhicules légers, c'est éviter des sorties de devises d'autant plus précieuses que le dinar algérien n'est pas une monnaie convertible.

Bilan positif, si on le réduit aux trois termes clés de nationalisation, planification, industrialisation; plus nuancé, si l'on s'attarde aux zones laissées dans l'ombre ou aux modalités d'une réalisation tranchant sur les idéaux qui l'ont inspirée. Premier constat : si la liberté affichée par l'Algérie quant à ses choix, ses investissements et ses buts ne saurait être mise en cause, les données de départ de sa planification ne lui ont pas moins été imposées; partant elles ont conditionné son action. Nul n'ignore dans quelle optique néo-capitaliste le plan de Constantine a situé le développement économique de l'Algérie, ni que ce Plan a surtout reçu un début de réalisation là où il pouvait effectivement se développer durant la guerre, dans la création d'industries. Les perspectives décennales de développement, dans lesquelles s'inscrivait le fameux Plan, avaient beau tenter de modifier les conditions de vie des plus déshérités et de combler le fossé entre secteurs économiques et milieux sociaux irrémédiablement fractionnés par le système colonial, la rénovation du « bled » algérien ne pouvait

116. Pour une production avoisinant 50 millions de tonnes.

117. Diverses sociétés sont particulièrement concernées ici, la Société nationale des matériaux de construction (SNMC) ainsi que celles dépendant du Ministère des travaux publics : la Société nationale des travaux d'infrastructure et du bâtiment (SONATIBA), celles des travaux maritimes (SONATRAM) et routiers (SONATRO), auxquelles s'ajoutent les sociétés régionales de construction d'Alger (SORECAL) de Constantine (SORECCO), d'Oran (SORECOR) et du Sud (SORECSUD).

s'opérer qu'en temps de paix¹¹⁸. En revanche, jeter les bases d'une industrie lourde tout en commençant à multiplier les unités de transformation s'avérait réalisable dans les zones côtières et urbanisées sous contrôle direct français. Les complexes, en partie construits, d'Arzew (pétrochimie) et d'Annaba (sidérurgie), de même qu'une production pétrolière avoisinant les 20 millions de tonnes au moment de l'indépendance, imposaient aux dirigeants de poursuivre dans la même voie.

Nul doute que les responsables politiques n'aient eu conscience des conséquences qu'il y aurait à persévérer dans une direction définie par la France et en fonction de sa propre économie. L'ampleur des autres tâches, la faiblesse d'un pouvoir encore disputé et toujours mal assuré, la croyance en une possibilité de se rééquilibrer du côté du socialisme, en développant l'autogestion sur les anciennes terres de la colonisation et dans les premières industries nationalisées, expliquent peut-être, en même temps que le caractère inconcevable d'une brutale reconversion, pourquoi le gouvernement Ben Bella n'a pu réorienter le développement industriel préexistant. Mais les liens avec le marché mondial capitaliste engageaient peut-être plus l'avenir qu'il n'y paraissait à première vue. On le constata lorsque la plupart des sociétés nationales durent être autorisées, pour assurer leurs débouchés comme leurs approvisionnements, à respecter les règles en vigueur dans les sociétés étrangères, à s'associer au besoin avec certaines d'entre elles, telle la Sonatrach liée d'abord à des groupes français, américains ou italiens. Lourde contrainte avec laquelle le Premier Plan quadriennal ne put rompre tout à fait. Et ce, malgré les affirmations du texte législatif, précisant que ce Plan « a pour but d'intensifier et de consolider la construction de l'économie socialiste ...¹¹⁹ ». L'indépendance existe bien désormais, en ce sens que l'Algérie a diversifié ses échanges et n'est plus liée à l'ancienne puissance coloniale, mais liberté toute relative si l'on observe d'un peu près la liste des fournisseurs et acheteurs, les zones d'échanges, les marchés passés. L'Algérie n'est pas encore détachée du système capitaliste mondial, si tant est que la chose soit possible¹²⁰.

Un second constat reprend en mineur les plaintes exhalées, les regrets formulés par une pléiade de commentateurs : l'agriculture est la grande oubliée du processus de développement. La politique en

118. J.-C. VATIN, *L'Algérie politique. Histoire et société*, op. cit., 1974, p. 240-307.

119. Ordonnance du 20 janvier précitée, art. 5.

120. Les formes de l'industrialisation posent le problème de la formation, ou plutôt des formations professionnelles et techniques, sans lesquelles l'Algérie continuera à acheter à l'extérieur des usines « clés en main » dont le bon fonctionnement peut dépendre de sociétés et d'experts étrangers. Ingénieurs et cadres techniques algériens, engineering algérien, ouvriers qualifiés formés sur place seront-ils en nombre suffisant, eu égard aux rythmes et aux besoins du Plan ? On ne peut séparer le problème de l'emploi à proprement parler du problème de la main-d'œuvre qualifiée et des cadres. La pénurie de ces personnels explique aussi la lenteur de la croissance des autres forces productives, signale G. DESTANNE DE BERNIS (« Le Plan quadriennal de l'Algérie 1970-1973 », art. cité, p. 226) avant de dresser un bilan des besoins : 43 000 cadres et cadres supérieurs environ, 50 000 techniciens et agents de maîtrise, 190 000 ouvriers et employés qualifiés et hautement qualifiés. Cf. aussi, sur ces questions, A. AKKACHE, *Capitaux étrangers et libération économique : l'expérience algérienne*, Paris, Maspero, 1971. Sur certaines implications politiques cf. *supra*, p. 365.

matière agricole — et ici encore le Plan de quatre ans — essaie de ne pas accentuer trop fortement l'écart existant avec le domaine industriel. Trois objectifs ont été poursuivis concurremment : d'abord, soutenir le secteur autogéré, celui des anciens domaines de colonisation, pour qu'il améliore ses rendements, en favorisant son équipement ou le renouvellement de celui-ci en matériel ; ensuite, apporter une aide au secteur dit traditionnel pour lui permettre de s'adapter et poursuivre, en ce sens, un programme d'irrigation (10 000 hectares par an) et de restauration des sols (100 000 hectares annuels prévus à compter de 1974) ; enfin mettre un terme au gaspillage des terres comme à leur concentration entre les mains d'un trop petit nombre de possédants. La réduction des grandes propriétés, prévue par la charte de la révolution agraire, mise en œuvre en 1971, devait permettre la constitution d'un fonds national, redistribué ensuite en parcelles aux paysans sans terres ; les nouveaux attributaires étant invités à se constituer en coopératives de production.

Outre le fait que les quatre milliards de dinars prévus par le Plan paraissent bien faibles, en raison des difficultés d'adaptation de l'agriculture algérienne dans son ensemble pour résorber tous les problèmes posés par les terres autogérées, mises en coopératives, ou privées, les premiers effets de la révolution agraire ne se feront sentir que bien au-delà du Premier Plan quadriennal. La question majeure pour l'immédiat étant de redistribuer environ un million d'hectares de terres d'inégale valeur, alors que l'on dénombre plus de 500 000 paysans pouvant être considérés comme ayants droit¹²¹. Soit l'on morcelle pour satisfaire le maximum — ce qui ne fera que compliquer la mise en place des coopératives — soit l'on concentre, et l'on répartit des étendues relativement importantes ; le nombre des attributaires diminue en proportion, et celui des insatisfaits augmente. D'autant que les chances d'emploi tendent à se raréfier de plus en plus en milieu rural.

Le troisième constat, en effet, concerne le niveau de l'emploi qui, comparé à la production, aux investissements, n'a guère progressé en général. « Il est aujourd'hui possible, pouvait-on lire dans le texte du Plan quadriennal à la lumière de l'analyse objective des potentialités du pays et des premiers résultats acquis, de fixer comme objectif à l'édification de l'économie, qui est projetée, de fournir un emploi durable à l'ensemble de la population active masculine avant la fin de la décennie 1970-1980¹²² ». Le Plan renvoyait au-delà de 1973, ce à quoi il ne pouvait préparer lui-même, du fait des choix qu'il sous-entendait : industries lourdes et de transformation compétitives, c'est-à-dire technologiquement avancées, donc peu créatrices d'emplois. L'industrialisation ne pouvait ouvrir le marché du travail qu'au-delà d'une certaine étape de productivité, qu'en fonction des effets

121. Cf. le tableau d'attribution de terres des collectivités publiques in A. BENACHENOU, « Chronique économique », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1972, op. cit., p. 470 ; 44 000 attributaires, tel est le chiffre des bénéficiaires de cette première tranche.

122. Le rapport général précisait que les causes du sous-emploi devraient toutes avoir disparu et que : « L'évolution enregistrée pendant ces toutes dernières années et surtout les résultats attendus de l'exécution du Plan quadriennal permettent d'espérer même atteindre ce résultat avant 1980 » (souligné par nous).

induits sur les autres secteurs de l'activité économique, qu'en devenant indirectement dispensatrice de revenus. Ce qu'elle ne saurait être dans ses premières années.

L'argumentation est parfaitement fondée. Elle représente néanmoins une sorte de pari : que la génération de l'immédiat après-guerre en âge de travailler accepte de piétiner quelques années supplémentaires, en compagnie des ruraux ou ex-ruraux du temps de guerre mal ou non recasés, et que la pression sociale, renforcée de la croissance démographique¹²³, ne débouche sur aucune revendication politique. Au problème véritable, qui est celui de l'état de développement des forces productives, s'en substitue un second : le degré d'expectative, les capacités d'attente de demandes jusqu'à présent insatisfaites.

Par exemple, le chômage urbain, qui représentait, en 1970, 30 % de la population en état de travailler, et le chômage rural, qui, lui, atteignait 50 %, pourront-ils être réduits d'ici 1980, alors que la population augmente régulièrement de 3,2 % et plus par an (dont 5 % et plus pour la population urbaine), et que l'emploi ne progresse que de 4,5 % ? La soupape de l'émigration artificielle et imposée, estimée à quelque 35 000 personnes annuellement (mais dont il faut retrancher environ 15 000 « retours »), n'est qu'un palliatif trop dépendant des économies extérieures. Entre 1966 et 1970, la population économiquement active ne représentait que 45 % du groupe capable d'activité¹²⁴. Une personne employée effectivement en nourrissait en moyenne six autres. En 1973, le chômage devrait être descendu à 25 %, d'après les données du Plan, par l'augmentation des journées de travail dans l'agriculture (irrigation, restauration des sols), par la création de petits emplois, le développement de la construction, l'ouverture d'usines manufacturières. Mais le monde rural représente encore une fois le terrain le plus défavorable. Le secteur autogéré, qui fournissait, en 1969, 60 % de la production sur 25 % des terres arables, ne peut résorber un trop-plein sous peine d'alourdir ses coûts¹²⁵.

123. « 1972 : 1 250 000 chômeurs masculins, moins de 100 000 femmes ayant un emploi. Et chaque année 200 000 personnes d'âge actif arrivent sur le marché du travail. Telles sont, en ce qui concerne l'emploi, les perspectives de l'Algérie qui, entre-temps, crée un emploi pour deux chômeurs supplémentaires », G. CHALLAND, J. MINCES, *L'Algérie indépendante*, op. cit., p. 143.

124. Sur 2,5 millions (dont 100 000 femmes) en 1970, 1,7 million avaient un emploi effectif, soit les deux tiers.

125. Sur les problèmes de l'autogestion rurale en Algérie, cf. C. CHAULET, *La Mitidja autogérée*, Enquête sur les exploitations autogérées d'une région d'Algérie, thèse de 3^e cycle de sociologie, Paris, EPHE, 1970, Alger, SNED, 1971 ; M. BENACHENHOU, *Problèmes sociologiques de l'autogestion agricole en Mitidja*, thèse de 3^e cycle de sociologie, Bordeaux, 1969 ; G. DUPRAT, *Révolution et autogestion rurale en Algérie*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques / A. Colin, 1973, 486 p. ; H. ISNARD, « Les structures de l'autogestion agricole en Algérie », *Méditerranée*, janvier-mars 1968, p. 139-163 ; G. LAZAREV, « Autogestion agricole en Algérie », *Institutions et développement agricole en Algérie*, Paris, PUF, 1965, p. 6-74 ; M. PARODI, « L'autogestion des exploitations agricoles modernes en Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1963, op. cit., p. 61-84 ; M. RAPTIS, « Le dossier de l'autogestion en Algérie », *Autogestion*, septembre 1967 ; H. TEMMAR, *La problématique socialiste algérienne à travers l'expérience de l'autogestion dans l'agriculture*, thèse de doctorat, sciences économiques, Paris, 1966 ; T. TIDAFI, *L'agriculture algérienne et ses perspectives de développement*, Paris, Maspero, 1969. En anglais, deux ouvrages méritent attention : T.L. BLAIR, *The land to those who work it*, New York, Doubleday, 1970 ; I. CLEGG, *Workers' self management in Algeria*, New York, Monthly Review Press, 1971.

Quant au secteur « traditionnel », qui emploie environ un million de personnes, y est déjà considéré comme « actif » un individu fournissant 88 jours de travail par an en moyenne ! Le taux de sous-emploi de la force de travail agricole devait, en principe, tomber malgré tout de 49 % à 42 % au cours du Plan quadriennal¹²⁶. Les comptes et bilans ne peuvent encore être dressés. Mais les écarts les plus évidents durant vingt-cinq années, une génération, résident et vont résider dans les dissemblances entre les rythmes de développement d'une zone hautement productive et les piétinements d'un domaine mal exploité, dans les variétés entre un secteur recruteur qualitatif de main-d'œuvre et un autre qui devrait en être la compensation quantitative mais se trouve saturé. Sans parler de conflits entre modernité et tradition, d'avance et de retard — dont nous avons déjà critiqué l'idéologie sous-jacente — le dualisme des situations que nous observons, par le biais de l'emploi, donc de la redistribution des revenus, risque d'avoir des implications sociales plus brutales que prévu. En d'autres termes, les transformations économiques de l'Algérie ne peuvent être appréciées du seul point de vue de leurs résultats chiffrés et pondérés, mais de la restructuration sociale qu'elles conditionnent.

RESTRUCTURATION SOCIALE

L'argumentation, sous peine de paradoxes ou de scepticisme, doit partir de l'état connu de la société algérienne au lendemain de l'indépendance, pour repérer ensuite les modifications survenues en dix années. Des questions de deux ordres se posent dès lors : l'une naît des modalités de repérage et de classification ; l'autre est liée aux méthodes de détermination et d'appréciation. Dans un cas, il convient de situer les groupes sociaux, d'en dresser le relevé et, si possible, au-delà du classement, d'atteindre un ordre structurel minimal. Dans l'autre, il s'agit de situer les indices et instruments des altérations sociales, pour tenter de discerner ensuite les traits de la société nouvelle.

Les groupes sociaux de l'après-guerre

La société en voie de libération ou juste libérée a fait l'objet de nombreuses observations et analyses, pouvant servir de points de départ. Que ce soient les « écrits économiques » de Raymond Barbé et de Samir Amin, ou « sociologiques » de Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, nous possédons un échantillon assez ouvert des groupes ou

126. Cf. le tableau de l'évolution du sous-emploi établi par G. DESTANNE DE BERNIS, « Le Plan quadriennal de l'Algérie 1970-1973 », art. cité, p. 225. Sur l'emploi dans l'agriculture, cf. Nour'Eddine BOUKLI, *Statistique et développement de l'emploi et des compétences techniques dans l'agriculture algérienne*, Aix-en-Provence, Faculté des sciences économiques, doctorat de 3^e cycle en sciences sociales du travail, 1973, 3 vol. (ronéo.) Sur les variations de l'emploi par secteurs et branches d'activités, cf. les tableaux 13, 14 et 15, p. 370 et suiv.

classes aux alentours de 1962¹²⁷. Et, au fond, les classifications marxistes, sectorielles (culturelles¹²⁸) nous livrent des images qu'une tentative de superposition ne réduit pas en miettes, mais enrichit plutôt.

La structure sociale stylisée des années 1963 conduit à une répartition que l'on peut résumer en quelques signes. Le monde urbain décrit par Pierre Bourdieu dans *Travail et travailleurs en Algérie*¹²⁹ n'était pas encore différencié, et le sentiment collectif national y obérait encore les appartenances sociales. Mais les effets des modifications des formes de production et d'échanges, l'accroissement du secteur tertiaire y sont transcrits très directement. Et c'est bien en ville que le dualisme pèse le plus sur mentalités et comportements. La prédominance accordée à la possession ou non-possession d'un emploi en est la plus typique illustration. La classification s'articule donc avant tout non pas sur le type de travail mais sur l'existence ou non de ce travail¹³⁰. D'où une première différence entre non-prolétariés, sous-prolétaires et prolétaires.

Pierre Bourdieu distingue dans la seconde catégorie — la première ne pouvant faire l'objet d'un traitement — trois sous-groupes : les chômeurs et journaliers épisodiques, l'ensemble des petits métiers occasionnels peu lucratifs, les manœuvres en état de permanente instabilité, en raison de la concurrence et de l'absence de qualification. S'y retrouvent les déracinés des campagnes, les échoués du système colonial, les hommes de la dérive sociale, constituant la grande « armée de réserve industrielle ». « Trop désemparés pour pouvoir prendre une conscience systématique de leur condition », plus préoccupés de survie journalière que de combat à long terme, « ils sont prêts à entendre toutes les prophéties eschatologiques qui, rompant avec la routine de

127. R. BARBÉ, « Les classes sociales en Algérie », *Economie et politique*, septembre-octobre 1959, p. 7-45 ; Samir AMIN, *L'économie du Maghreb*, op. cit., vol. 1, p. 121-131 et 143-158, P. BOURDIEU, A. SAYAD, *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Ed. de Minuit, 1964 ; P. BOURDIEU, A. DARBEL, J.-P. RIVET, C. SEIBEL, *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, La Haye, Mouton, 1963. Sur ces problèmes, cf. J.-C. VATIN, *L'Algérie politique. Histoire et société*, op. cit., 1974, p. 240-307.

128. L'on se reportera notamment à la lecture des travaux de Pierre Bourdieu à laquelle se livre René GALLISSOT, « Les classes sociales en Algérie », *L'Homme et la société*, octobre-novembre 1969, p. 207-225. R. Gallissot tente de tirer Bourdieu en direction de Marx (« Weber mérite bien une réinterprétation marxiste » écrit-il joliment, p. 225). Il n'est pas le premier à l'avoir fait. Cf. V. ESTABLET, « Enquêtes en Algérie », *La Pensée*, mai-juin 1965, p. 54-65 : « Ainsi la distribution entre classes sociales ... est chez notre auteur (P. Bourdieu) une distinction marxiste effective qui pourtant ne se reconnaît pas comme telle. Si l'on ajoute que la découverte essentielle de ces deux études sur l'Algérie réside sur une démonstration rigoureuse de la vocation révolutionnaire du prolétariat ... on pourra voir entre les résultats théoriques de ce travail et les résultats théoriques du marxisme beaucoup plus qu'une coïncidence ou une analogie superficielle » (p. 65).

129. *Op. cit.*, cf. la conclusion « Esquisse pour un tableau des classes sociales », p. 382-389.

130. Ce qui ne signifie nullement qu'aucune potentialité révolutionnaire n'existe ; les sans-travail ne rêvant que d'en posséder un, les travailleurs épisodiques d'acquiescer un emploi permanent et les travailleurs réguliers de conserver leur situation. Le premier groupe n'ayant rien à perdre peut fort bien être mobilisé sur quelques promesses, malgré son absence totale d'unité. Le second pourrait se rallier provisoirement à un projet satisfaisant ses aspirations, tout en représentant sans doute la masse de manœuvre la moins contrôlable. Le troisième, bien qu'attaché à ce que les autres considèrent comme un privilège enviable, peut développer à loisir la conscience de son unité et un projet de sa transformation. Des trois c'est évidemment le seul qui soit objectivement révolutionnaire au sens marxiste.

l'existence quotidienne, leur promettent de retrouver ... une place dans le monde¹³¹ ». Les prolétaires, eux, détiennent, dans un univers où c'est l'exception, une stabilité d'emploi qui les situe à part. A quoi s'ajoute leur participation directe à un système de production considéré comme moderne. Par là, ils se différencient d'un semi-prolétariat qui vit en marge du secteur capitaliste et de ses retombées, dont ne sont pas éloignés petits artisans et petits commerçants, trop liés aux formes d'économie et d'organisations « traditionnelles ».

Face à cet ensemble trop diversifié pour posséder une cohésion élémentaire, la bourgeoisie, tout aussi composite et en voie de mutation : celle-ci peut être « découpée » en quatre sous-groupes à son tour. Une bourgeoisie traditionnelle « héritière d'entreprises industrielles, semi-industrielles et commerciales¹³² », une bourgeoisie modernisante déjà implantée dans les zones jointives entre commercialisation et production anciennes et modernes, une bourgeoisie parfaitement intégrée au modèle occidental (entrepreneurs privés, fonctionnaires, professions libérales), une petite-bourgeoisie enfin. De cette dernière, P. Bourdieu trace un portrait essentiellement culturel, fondé sur l'ambivalence. A cheval entre, plutôt que sur, deux systèmes de valeurs et d'échanges, cette « intelligentsia prolétaroïde », selon l'appellation de Max Weber reprise par Bourdieu, cultive à la fois vertus ancestrales mythifiées et vocabulaire socialisant. C'est elle qui, entre 1956 et 1962 — mais ne pourrait-on pas dire dès avant la seconde guerre mondiale ? — attendait avec le plus d'impatience la fin de la domination française. C'est elle qui escomptait en tirer le plus grand avantage.

L'indépendance entraîne dans la société citadine un vaste brassage. Pour en situer l'ampleur en chiffres, ce sont prolétariat et sous-prolétariat urbains qui paraissent progresser le plus. Quatre-vingt-dix mille ouvriers européens partis, ce furent autant d'emplois nouveaux, tempérés toutefois par une chute de l'activité dans de nombreuses régions professionnelles, notamment la construction et les travaux publics. Samir Amin évalue, désormais, à 300 000 le nombre des emplois ouvriers¹³³. Il précise que « le nombre des employés musulmans serait ainsi passé de 60 000 à 100 000, celui des petits commerçants et artisans de 130 000 à 180 000¹³⁴ ». Affirmation qui, s'ajoutant à d'autres, indique qu'en fait petite-bourgeoisie et bourgeoisie sont qualitativement les bénéficiaires principales du retrait européen. En effet, la première occupe les places laissées vacantes dans l'administration, l'essentiel des 150 000 postes administratifs environ nouvellement créés et une fraction des postes de l'économie urbaine (employés, cadres de l'autogestion industrielle, du commerce).

131. P. BOURDIEU, A. DARBEL, J.-P. RIVET, C. SEIBEL, op. cit., p. 385-386.

132. *Ibid.*, p. 387.

133. S. AMIN, *L'économie du Maghreb*, op. cit., vol. 1, p. 283. Estimation calculée en divisant le revenu distribué par les moyennes de rémunération. 110 000 ouvriers suggèrent G. CHALIAND, *L'Algérie est-elle socialiste*, op. cit., p. 84, aussi in G. CHALIAND, J. MINCES, *L'Algérie indépendante*, op. cit., p. 73, mais l'écart important peut venir de la très difficile appréciation d'effectifs à la limite du prolétariat et du sous-prolétariat. Notons qu'en 1964 il y a près d'un demi-million de travailleurs algériens en France.

134. S. AMIN, op. cit., p. 284.

Du phénomène de doublement des emplois non agricoles, et tout particulièrement du gonflement brutal de la fonction publique, elle s'arroge la portion la plus large.

La bourgeoisie, 50 000 personnes environ, a réussi à renforcer son potentiel économique, en rachetant immeubles, entreprises et locaux commerciaux au colonat français sur le départ. Des pas-de-porte, des villas, des cabinets médicaux ont ainsi changé de mains, largement au-delà de l'indépendance, sans que le pouvoir ne dépasse jamais la simple menace d'annuler ce type de transaction. La bourgeoisie ne s'est pas contentée de renforcer ses ressources financières, elle a réussi à placer quelques-uns de ses enfants dans les dernières « promotions coloniales » de la guerre, puis dans les premières de l'après-guerre, sous le patronage cette fois d'un exécutif provisoire à la recherche de cadres d'élaboration et de décision (catégorie A) et de gestion (catégorie B). Elle noue déjà des alliances avec des éléments du cercle dirigeant issus directement de la guerre. Elle va profiter de la pénurie des cadres et des diplômés, pour placer ses enfants issus de l'université dans l'administration et les sociétés nationales¹³⁵. Les campagnes n'ont pas connu de bouleversement social de même ordre, malgré ou à cause des transplantations de populations entreprises par le pouvoir colonial, malgré l'occupation et la remise en marche des exploitations laissées vacantes par les Européens, malgré l'autogestion, sanctionnée et rationalisée par les décrets de mars 1963. Aucune création d'emplois comparable à celle des villes, qui n'ont cessé depuis dès avant la guerre de libération de polariser les esprits et d'attirer les individus. Certes, le secteur autogéré aboutit à sélectionner une catégorie de travailleurs, pourvus désormais d'un salaire fixe et à même de faire fructifier les terres de meilleur rendement. En tant que tels, ils forment une masse non négligeable de 200 000 envieux, équivalent tout relatif à la campagne du prolétariat urbain. Plus du double, environ 450 000, demeurent des saisonniers aux ressources fluctuantes et constituent une sorte de sous-prolétariat rural. Un million de « sans terres ni travail » composent un non-prolétariat, proche ou lointain, parent, lui aussi, de celui des cités. Nous retrouvons d'ailleurs le secteur traditionnel avec trois catégories : d'un côté, les petits fellahs possédant moins de 10 hectares, donc n'arrivant pas à vivre du produit de leur sol (450 000 approximativement) ; puis les propriétaires de 10 à 50 hectares (170 000 à 180 000) ; et les grands propriétaires fonciers détenant 50 hectares et plus (25 000 environ)¹³⁶. Parmi ces derniers, 8 500 exploitent, le plus souvent indirectement, par fermiers, métayers, ou parents interposés, plus de 100 hectares.

Idéologiquement et formellement, la révolution sociale est en train de s'opérer dans les campagnes avec l'extension des fermes autogérées. Le socialisme algérien se proclame hautement autogestionnaire et glorifie volontiers une paysannerie véritable « réalisatrice » de la

135. Cf. *supra*, p. 360.

136. Chiffres cités par G. CHALIAND (*L'Algérie est-elle socialiste, op. cit.*, p. 83), aussi G. CHALIAND, J. MINCES, *op. cit.*, p. 72.

révolution. Et il est des cautions célèbres de Frantz Fanon à Mostefa Lacheraf. Mais la vraie métamorphose s'est passée dans les grandes cités, à Alger principalement. Celles-ci continuent d'ailleurs de servir de point de fixation et d'ultime recours, symbole des emplois stables, des traitements réguliers, « paradis professionnels » qui perdurent au-delà de la libération, centres des décisions et des influences plus que jamais, lieux où se forment les nouveaux slogans, où s'édicte codes et normes.

Déterminants d'un changement

Sur cette société libérée et en train de se reconstituer, quelles forces vont s'appliquer, quelles tensions s'exercer ? Et quels effets celles-ci vont-elles provoquer sur les reconstitutions sociales, globales et particulières ? Au plan des déterminants majeurs, se distinguent, d'une part ceux d'origine gouvernementale, conséquences des décisions étatiques, et ceux qui ont pour origine plus directe les consciences et mentalités des groupes socialement constitués. Parmi les premiers nous retrouvons bien entendu le rôle des dépenses publiques, des investissements, les orientations des planificateurs privilégiant l'industrie lourde, la politique de l'emploi, celle de l'éducation et de la formation, la volonté enfin de mener à bien une réforme agraire.

Les secteurs de l'emploi et de l'éducation, déjà largement évoqués dans le cadre des facteurs d'intégration politique et des dynamiques sociales, nous paraissent représenter les lieux privilégiés où se modèlent actuellement les formes des grands changements ultérieurs. Ils constituent les zones d'approche par excellence du projet social algérien. En fonction de ses orientations économiques, l'Algérie a besoin d'un certain niveau culturel global et aussi des réalisateurs, techniciens et organisateurs, dont le Plan par exemple a défini directement les profils. Elle a besoin aussi d'un nombre défini d'ouvriers qualifiés, de contremaîtres, de techniciens plus ou moins spécialisés, d'ingénieurs. Tout n'est pas défini en fonction uniquement de la seule industrialisation ; la révolution agraire en fait foi, et elle est aussi à inclure dans le projet social. Mais éducation et travail sont des passages imposés par la stratégie de développement. Et c'est par leur intermédiaire très précisément que se modifie le champ culturel — celui des représentations que les Algériens sortis du monde ou/et entrés dans le procès de production-distribution se font de l'avenir algérien et de la place qu'ils y prendront. De la même manière se transforme le champ social, celui des affrontements, des situations, des revenus, des statuts. La politique d'enseignement et la politique de l'emploi influent sur la restructuration de la société d'aujourd'hui, plus encore sur celle de demain. Diplômes et fonctions, lieux d'activité et d'intervention par rapport à l'orientation dominante risquent de devenir de plus en plus déterminants. Sans compter que, naturellement, emploi et cursus sont directement liés l'un à l'autre et débouchent sur une condition sociale précise.

Nous retrouvons, par exemple, les effets conjugués de l'emploi et de

la formation dans le cadre du marché du travail, ou plutôt des marchés. Car, en Algérie comme ailleurs, le degré de capacité permet de recruter dans des zones soit très étroites, soit largement ouvertes, avec dans l'intervalle un *no man's land* hésitant, plus ou moins ouvert ou plus ou moins fermé. Marché de la main-d'œuvre « ordinaire » sans qualification signifie épreuve nationale pour obtenir un emploi et bas salaires, en raison de la saturation ambiante. Le SMIG y fait figure de réussite car symbole de stabilité. Mais pas de mobilité¹³⁷. A l'autre extrême, le marché des cadres diplômés et techniciens comporte plus d'offres que de candidats¹³⁸, d'où une absence de compétition, une mobilité très grande. La législation instituant la taxe sur les hauts salaires et fixant des plafonds non dépassables est tournée par le biais de primes et indemnités diverses (de logement, de déplacement, etc.) Quant à la fonction publique, elle laisse se développer des pratiques de cumul de salaires, sous peine de perdre ses cadres au profit des sociétés nationales non liées par le statut de la fonction publique et notoirement plus « généreuses ». Le marché intermédiaire, celui des petits techniciens, petits cadres, dépend des incitations gouvernementales, des activités d'une période. Il bénéficie quelquefois des retombées des développements industriels. S'ouvre alors un secteur jusque-là fermé ou stagnant, l'Etat ayant passé commande de biens d'équipement ou de matériaux aux sociétés nationales et, par leur intermédiaire le plus souvent, au secteur privé. Un entrepreneur indépendant, un transitaire, un commerçant obtiennent ainsi des marchés, des contrats. Sous-traitants d'une société étatisée, ils ne tireront pas moins des profits tout personnels de leurs services ou de leurs produits.

Nous touchons déjà, par cet exemple, la seconde catégorie de déterminants principaux, issus non des décisions politiques ou économiques du pouvoir central mais des espoirs et volontés individuelles, des mentalités et des actions collectives. Certes, les bouleversements de la guerre, puis de l'indépendance, les orientations de la reconstruction, pendant les années 1963-1964, puis après 1965, ont perturbé une population qui y était peu préparée. Et, à la libération, peu savaient ce qu'ils attendaient de façon concrète au-delà de cette chimère devenue événement. Mais les mouvements de populations avaient des motivations. Tels « fellahs arrachés à l'agriculture traditionnelle », et condamnés à vivre du souvenir de leurs terres dans des camps de regroupement, voulaient reprendre l'affaire et redresser leurs murs¹³⁹. Tels journaliers sans travail, depuis trop longtemps déracinés, sans espoir de retour aux liens d'origine, se tournaient au contraire vers les cités, points de concentration que la guerre avait renforcés en tant que derniers refuges. A Alger, 30 % des personnes recensées en

137. Les taux horaires et journaliers du SMIG agricole ont été relevés, en mai et août 1972 respectivement, mais si le contrôle est possible dans le secteur socialiste, il ne l'est que difficilement dans le secteur privé.

138. Cf. *supra*, « La pénurie des cadres », p. 360.

139. Cf. M. CORNATON, *Les regroupements de la décolonisation en Algérie*, Paris, Ed. ouvrières, 1967.

1966 déclaraient n'y être installées que depuis 1962. A Constantine, la ville comptait plus d'habitants après le départ des communautés européenne et juive qu'avant. Ces deux cités, plus Annaba et Oran, concentraient, autour des années 1970, 70 % des emplois salariés non agricoles¹⁴⁰. Urbanisation accélérée, course à l'emploi, transition d'une société coupée de ses bases par sept années instables, et qui cherche à se remobiliser. D'où le grand chambardement des premières années où tout était encore conçu comme possible ; où les diplômés pouvaient ne pas être les seuls à donner accès à un poste. En 1965, et le changement de régime en est plus le symbole que la cause, cette plasticité se perd. Un blocage géographique commence, situant et fixant les hommes, raréfiant donc leurs chances objectives de déplacement. Les hiérarchies se constituent, les systèmes d'alliance et de marchandage prennent forme. Des normes nouvelles se diffusent où la participation à la guerre tient encore le premier rang.

La stabilisation se fait stabilité et ne tarde pas à être érigée non en dogme mais en pratique. La petite-bourgeoisie, qui acquiert les fonctions espérées, n'y est sans doute pas pour rien. La construction de l'Etat, menée clairement après 1965, la sous-entend presque. Rien ne peut être transformé sans bases donc sans immobilisations préalables. Tous les emplois sont pourvus ; ceux à créer sont déjà convoités. Une soif de sûreté, d'imprégnation, d'enkystement se manifeste sous diverses formes. Emploi, salaire, logement, voiture, en milieu urbain sont progressivement survalorisés. L'argent, lié à la fonction et au pouvoir détenu, y devient le moyen de juger de la place sociale acquise. Une minorité surpayée, ou surbénéficiaire, celle de commerçants profitant des libertés offertes par un commerce extérieur non encore nationalisé, ou celle d'entrepreneurs prêts à faire fructifier les marges de productions autorisées ou créées par le secteur national, compose une population décelable en fonction de ses signes extérieurs de richesse, c'est-à-dire par ses capacités de dépenses, ses formes de consommation. Une sorte de *potlach* permanent fait s'affronter ainsi les membres d'une couche encore socialement non homogène, pour lesquels dépenses somptuaires ne signifient pas pouvoir d'achat réel mais sur-salaires effectifs, donc situation dans l'appareil socio-économique. Etat provisoire sans doute, et qui vaut parce que le marché des hauts emplois est encore très ouvert. Mais qui est une manière d'être ou plutôt d'apparaître. La détention de moyens de produire importe donc moins que la manière de consommer¹⁴¹.

140. Pour une vision un peu moins impressionniste, voir C. BARDINET, J. CABOT, « Population active et critère d'urbanisation en Algérie à la veille du Plan quadriennal (1970-1973) », *Tiers Monde*, juillet-septembre 1973, p. 615-630.

141. Sauf peut-être pour les industriels et commerçants privés, pour lesquels il y a bien appropriation privative de capital. De même pour les propriétaires fonciers directement menacés par la charte de la révolution agraire et plus encore par les textes d'application. Ajoutons-y un autre groupe, celui auxquels le pouvoir a avancé des capitaux pour construire une usine, fonder une entreprise, toutes opérations dont le programme de développement reconnaît la nécessité mais que l'Etat ne peut assurer lui-même. Ces capitaux, publics, prêtés à très faible intérêt, si intérêt il y a, s'ils fructifient — et certains secteurs, chaus-